



Sa Majesté le Roi préside à M'diq une réception à l'occasion de la Fête du Trône

Lire page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10279

Jeudi 1<sup>er</sup> Août 2024

*Suite à l'annonce du soutien officiel de la France à la souveraineté du Royaume sur son Sahara*

## SM le Roi adresse un message au Président de la République Française, Son Excellence M. Emmanuel Macron



Le Premier secrétaire de l'USFP appelle les socialistes français à interagir positivement avec la position de leur pays en soutenant la souveraineté du Maroc sur son Sahara



*Moussaoui Ajlaoui : L'importance de la position française réside dans le fait que l'Hexagone est le deuxième pays au sein du Conseil de sécurité, après les Etats-Unis, qui soutient ouvertement la souveraineté du Royaume sur ses provinces sahariennes*

Pages 4-5

# Sa Majesté le Roi préside à M'diq une réception à l'occasion de la Fête du Trône

## Actualité



**S**a Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a présidé, mardi après-midi à la Place de la préfecture de M'diq-Fnideq (ville de M'diq), une réception à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux Ancêtres.

Au début de cette cérémonie, Sa Majesté le Roi a salué les couleurs nationales au son de l'hymne national, alors que retentissait une salve de 21 coups de canon.

Le Souverain a ensuite été salué par plusieurs personnalités marocaines et étrangères venues présenter leurs vœux à SM le Roi en cette heureuse occasion.

Ainsi, le Souverain a reçu les vœux du chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch, du président de la Chambre des représentants, M. Rachid Talbi Alami et du président de la Chambre des conseillers, M. Enaam Mayara.

SM le Roi a également reçu les vœux du président-délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Premier Président de la Cour de cassation, M. Mohamed Abdennabaoui, du président du Ministère public, procureur général du Roi près la Cour de cassation, M. El Hassan Daki, du Président de la Cour constitutionnelle, M. Moha-

med Amine Benabdellah, de la Première Présidente de la Cour des Comptes, Mme Zineb El Adaoui, du président du Conseil économique, social et environnemental, M. Ahmed Réda Chami, du secrétaire général du Conseil supérieur des oulémas, M. Mohamed Yssek, du président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, M. Habib El Malki et de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme, Mme Amina Bouayach.

Le Souverain a aussi été salué par le Médiateur du Royaume, M. Mohamed Benalilou, la présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle, Mme Latifa Akherbach, le président du Conseil de la concurrence, M. Ahmed Rahhou, le président de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, M. Mohamed Bachir Rachdi, le président du Conseil Royal consultatif pour les Affaires sahariennes, M. Khalihenna Ould Errachid, le wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, gouverneur de la Préfecture de Tanger-Assilah, M. Younés Tazi et le président du Conseil de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, M. Omar Moro.

SM le Roi a, par la suite, été salué par le Général de Corps d'Ar-

mée, Mohamed Berrid, Inspecteur général des Forces Armées Royales, Commandant la Zone Sud, le Général de Corps d'Armée Mohamed Haramou, Commandant la Gendarmerie Royale, le Général de Division aérienne Mohammed Gadhi, Inspecteur des Forces Royales Air, le Contre-Amiral Mohamed Tahin, Inspecteur de la Marine Royale, le Colonel Major Azzeddine Khalid, Chef du troisième bureau, le Général de Brigade Jabrane Khalid, Inspecteur des Forces Auxiliaires (Zone Nord), et le Colonel Major Mustapha Hdiouad, Inspecteur des Forces Auxiliaires (Zone Sud).

SM le Roi a aussi été salué par le Général de Corps d'Armée Abdelfettah Louarak, ancien Inspecteur général des Forces Armées Royales, que le Souverain a décoré du Wissam Al-Arch de classe exceptionnelle, et le Général de Division Mimoun El Mansouri, ancien Commandant la Garde Royale, que SM le Roi a décoré du Wissam Al-Arch de première classe (Grand-Officier), ainsi que par M. Abdellatif Hammouchi, directeur général de la Sûreté nationale et directeur général de la surveillance du territoire national, et M. Mohamed Yassine El Mansouri, directeur général des études et de la documentation.

Le Souverain a également été

salué par le doyen du corps diplomatique africain, ambassadeur de la République du Cameroun, M. Mohamadou Youssifou, le doyen du corps diplomatique arabe, ambassadeur du Royaume de Bahreïn, M. Khalid Bin Salman Jabr Al-Musallem, le doyen du corps diplomatique européen par intérim, ambassadeur de l'Ordre souverain militaire de Malte, M. Julien-Vincent Brunie, le doyen du corps diplomatique américain, ambassadeur de la République argentine, M. Raul Ignacio Guastavino, et le doyen du corps diplomatique asiatique par intérim, ambassadeur d'Australie, M. Michael Cutts.

Le Souverain a également été salué par Monseigneur Emilio Rocha Grande, Archevêque de Tanger, Pasteur Ngole Kisuku Kasongo, Secrétaire général de l'Église Évangélique au Maroc, Monseigneur Maxim Massalitin, président de l'Église Orthodoxe Russe, et Monsieur Yossef Israel, Grand Rabbbin de Casablanca.

La célébration par le peuple marocain, en ce jour, du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI, est une occasion pour l'ensemble des composantes de la Nation de réitérer leur fidélité, leur loyalisme et leur indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite.

# SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Tétouan un déjeuner offert par le chef du gouvernement à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, mardi à Tétouan, un déjeuner offert par le chef du gouvernement, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, au Trône de Ses glorieux Ancêtres.

À son arrivée, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a passé en revue un détachement de la Garde Royale qui rendait les honneurs, avant d'être salué par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a été également salué par le Wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, gouverneur de la préfecture de Tanger-Assilah, le président du Conseil de la région, le gouverneur de la province de Tétouan, ainsi que par d'autres personnalités.

Ont été conviés à ce déjeuner, les présidents de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers, les conseillers de Sa Majesté le Roi, les membres du gouvernement, les présidents des instances constitutionnelles, les officiers supérieurs de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, les membres du Corps diplomatique accrédité au Maroc, ainsi que d'autres personnalités civiles et militaires.



## Un show époustouflant de l'équipe de voltige "Marche Verte" à M'diq



L'équipe de voltige "Marche Verte" des Forces Armées Royales Air (FRA) a ébloui des milliers de spectateurs qui se sont déplacés, mardi, le long de la côte de M'diq pour assister à un spectacle aérien sensationnel, à l'occasion des célébrations du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône de Ses Glorieux Ancêtres.

Pendant près de 25 minutes, durée de ce spectacle aérien à couper le souffle, les estivants et visiteurs de la ville de M'diq ont pu admirer les tableaux artistiques et les figures complexes exécutées par la prestigieuse équipe de voltige "Marche Verte" des Forces Armées Royales Air (FRA).

Les capitaines des sept avions

formant l'équipe "Marche Verte" ont fait preuve d'une maîtrise totale de leurs appareils, dessinant avec justesse et précision de magnifiques tableaux dans le ciel et effectuant des manœuvres périlleuses, laissant le public sans voix.

Ils ont ainsi exécuté différentes figures, notamment une boucle à haute altitude suivie des manœuvres de type Lazy eight, boucle basse, bombe, croisement des avions, inversion en formation, looping acrobatique et spirale. Les pilotes chevronnés ont mené de main de maître leurs appareils, en exécutant des dizaines de figures variées, telles que "la boucle en miroir", "le palmier", "la boucle en solo", "le vol inversé", ainsi que le dessin d'un "cœur" dans le ciel de la plage de

M'diq, et de l'étoile à cinq branches, en plus du chiffre "25" en célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, soulignant leur engagement constant à offrir des spectacles innovants et impressionnants.

L'équipe de voltige "Marche Verte" a performé à des altitudes basse et moyenne avec un grand professionnalisme, témoignant du talent et de la cohérence des pilotes, avant de descendre à basse altitude pour permettre aux spectateurs de mieux les apercevoir et d'admirer cette voltige aérienne impressionnante et époustouflante.

Les spectateurs, venus de toutes les régions du Royaume, ont réagi avec beaucoup d'enthousiasme à la performance élégante et captivante des pilotes de l'équipe de voltige "Marche Verte", exprimant leur admiration pour la précision des shows, qui mettent en avant la compétence et le talent des pilotes des Forces Armées Royales.

Créée sur ordre de feu SM Hassan II en 1984 et entourée par la Haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI, l'équipe de voltige "Marche Verte", est dotée d'aéronefs performants.

## Les Etats-Unis saluent le leadership de SM le Roi Mohammed VI et se félicitent des "progrès remarquables" du partenariat maroco-américain

Le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a salué le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au niveau régional, tout en se félicitant des «progrès remarquables» accomplis dans les relations entre les Etats-Unis et le Maroc.

«Les vingt-cinq dernières années ont été une période de progrès remarquables dans nos relations, et notre partenariat est plus fort et plus prospère que jamais», a indiqué le chef de la diplomatie américaine dans un communiqué publié mardi à Washington, se disant «reconnaissant» à Sa Majesté le Roi pour «Son leadership dans la région et Son soutien indéfectible, alors que nous cherchons à résoudre certains des problèmes les plus urgents de notre époque».

«Au nom du gouvernement et des citoyens des Etats-Unis d'Amérique, je tiens à adresser mes meilleurs vœux et mes félicitations à Sa Majesté le Roi Mohammed VI et au peuple du Royaume du Maroc», a-t-il poursuivi dans ce communiqué à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres. Le Secré-

taire d'Etat américain rappelle, à cette occasion, que «le Royaume du Maroc est l'un de nos amis les plus anciens et les plus proches, et j'apprécie profondément la coopération étroite que les Etats-Unis entretiennent avec nos partenaires marocains».

Il a conclu en souhaitant «à Sa Majesté le Roi et au peuple marocain une merveilleuse fête et davantage de prospérité dans les années à venir».



*Suite à l'annonce du soutien officiel de la France à la souveraineté du Royaume sur son Sahara*

## SM le Roi adresse un message au Président de la République Française, Son Excellence M. Emmanuel Macron



*Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message au Président de la République Française, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, suite à l'annonce du soutien officiel de la France à la souveraineté du Royaume sur son Sahara.*

*Voici le texte intégral du message de Sa Majesté le Roi :*

"Monsieur le Président de la République,

J'ai reçu avec intérêt le message important que Vous avez bien voulu M'adresser à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la

Fête du Trône.

Je Vous remercie de Vos vœux chaleureux et de Votre engagement personnel en faveur du renforcement du partenariat entre Nos deux pays.

Je me réjouis, tout particulièrement, de la position claire et forte que la France adopte, dans Votre Message, au sujet du Sahara marocain.

J'apprécie pleinement le soutien clair que Votre pays apporte à la souveraineté du Maroc sur cette partie de son territoire, la fermeté de l'appui français à l'autonomie sous souveraineté marocaine comme issue à ce différend régional, consacrant, par là même, le plan proposé par le Maroc, dès 2007, comme la seule base pour y parvenir.

En reconnaissant au Maroc ses titres juridiques et ses droits

immémoriaux, la France contribue à renforcer la dynamique internationale que portent d'ores et déjà de très nombreux pays et à mettre ainsi un terme à un conflit hérité d'une autre époque.

À la faveur de l'évolution significative de la position française et de Votre détermination à agir en conséquence aux niveaux interne et international, Nos deux pays pourront travailler conjointement afin de parvenir à une solution qui, dans le cadre des Nations unies, respecte pleinement la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Le peuple marocain et ses forces vives mesurent toute l'importance de cette décision, qui émane d'un membre permanent du Conseil de sécurité, intime connaisseur du passé et du pré-

sent de l'Afrique du Nord et témoin privilégié de l'évolution de ce différend régional.

Dans ce contexte, et grâce à la dynamique positive que connaissent Nos relations bilatérales, des perspectives prometteuses s'ouvrent à Nos deux pays dans de nombreux secteurs stratégiques, permettant de renforcer le partenariat d'exception bâti, des décennies durant, sur l'amitié et la confiance.

À ce titre, et comme cela avait été évoqué lors de Nos précédents échanges, Je serai heureux de Vous recevoir au Maroc dans le cadre d'une Visite d'Etat dont les dates seront arrêtées par la voie diplomatique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, l'assurance de Ma haute considération".

**La décision de Paris est une continuité de la position historique de la France toujours compréhensive de la politique marocaine**

*Le Premier secrétaire de l'USFP appelle les socialistes français à interagir positivement avec la position de leur pays en soutenant la souveraineté du Maroc sur son Sahara*

Suite à l'annonce du soutien officiel de la France à la souveraineté du Royaume sur son Sahara, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, s'est adressé à l'ensemble des composantes de la gauche française, dont le Parti socialiste, les appelant « à la nécessité de considérer cette position d'un point de vue positif ».

Après avoir rappelé les contacts permanents au sein des institutions internationales, l'Internationale socialiste et les différentes visites entreprises, comme c'est le cas de celle effectuée à notre pays par Jean Luc Mélanchon, Driss Lachguar a dit qu'il « s'adresse à l'ensemble de la gauche, spécialement à nos camarades socialistes, l'appelant à interagir positivement avec l'initiative, de leur pays et à saisir l'importance de l'initiative qui a coïncidé avec la position française, relative à l'ouverture en matière de droits de l'Homme annoncée par S.M le Roi ».

Le Premier secrétaire a affirmé également que « la gauche qui suit les développements de la vie politique nationale et qui est consciente de l'enjeu existentiel de la question du Sahara pour l'ensemble du peuple marocain, dont la gauche nationale, ne doit pas perdre de vue que la Décision Royale est un message à la gauche de par le monde, comme c'est un message interne au peuple marocain ».

Suite à cela, Driss Lachguar a appelé la gauche française à « s'aligner au côté du Parti socialiste espagnol qui a pris une décision historique et courageuse visant à dépasser l'héritage du colonialisme, d'autant plus qu'il est au fait des dessous de cette question puisque son pays en avait été la

puissance coloniale au cours des deux précédents siècles ».

Le Premier secrétaire a fait savoir que « nous attendons l'interaction positive de la part de nos voisins avec cette nouveauté et la compréhension de la dynamique internationale allant dans le sens d'une solution équitable pour le peuple marocain en vue de mettre un terme à un conflit artificiel qui n'a que trop duré, entravant le développement de la région maghrébine et freinant son intégration ».

Pour Driss Lachguar, la lettre du Président français, Emmanuel Macron, à S.M le Roi Mohammed VI dans laquelle il annonce que « de présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la Souveraineté marocaine » est la continuité de la position historique de Paris toujours compréhensive de la politique du Maroc quant à la préservation de son intégrité territoriale ». Il n'a pas manqué de saluer la décision française qui considère que le Plan d'autonomie proposé par le Maroc constitue dorénavant la seule base pour parvenir à une solution politique juste, durable et négociable, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Premier secrétaire de l'USFP a indiqué que la lettre du Président français à S.M le Roi s'inscrit dans le cadre de cette continuité et constitue un retour à la position initiale de Paris basée sur une connaissance précise de l'histoire et de la géographie de la région après une période de flou au sujet de ce conflit monté de toutes pièces. Il s'agit, en effet, de la confirmation du bien-fondé de la position marocaine, sachant que le timing de l'an-



nonce, coïncidant avec la commémoration du peuple marocain du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de S.M le Roi au Trône, réaffirme la clairvoyance du Souverain dans la gestion du dossier de l'intégrité territoriale du Royaume.

Driss Lachguar a estimé que la position de la France s'inscrivant dans la continuité de ses positions antérieures va de pair avec

celle de la communauté internationale, non seulement via les organisations internationales et les décisions onusiennes mais aussi à travers la succession des reconnaissances des Etats de la justesse de l'Initiative d'autonomie dans le cadre de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son territoire de Tanger à Lagouira.

**H.T**

*Moussaoui Ajlaoui : L'importance de la position française réside dans le fait que l'Hexagone est le deuxième pays au sein du Conseil de sécurité, après les Etats-Unis, qui soutient ouvertement la souveraineté du Royaume sur ses provinces sahariennes*



« C'est un tournant historique important dans l'affaire du Sahara marocain », a affirmé le chercheur marocain, Moussaoui Ajlaoui, dans une déclaration à Libé en commentant la nouvelle position française en ce qui concerne l'affaire du Sahara marocain.

En effet, dans un message adressé à S.M le Roi Mohammed VI, le président français, Emmanuel Macron, a annoncé officiellement au Souverain qu'il « considère que le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine », a souligné mardi le Cabinet Royal dans un communiqué.

Dans ce message, coïncidant avec la commémoration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête du Trône, le président français a assuré au Souverain d'« intangibilité de la position française sur cet enjeu de sécurité nationale pour le Royaume » et que son pays « entend agir en cohérence avec cette position à titre national et au niveau international ».

Et Emmanuel Macron d'indiquer que « pour la France, l'autonomie sous souveraineté marocaine est le cadre dans lequel cette question doit être résolue. Notre soutien au plan d'autono-

mie proposé par le Maroc en 2007 est clair et constant », ajoutant que ce plan « constitue désormais la SEULE base pour aboutir à une solution politique, juste, durable et négociée, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ».

Cette nouvelle position française est en fait « une réponse au discours Royal de 2021 à l'occasion du 68<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, dans lequel le Souverain a formulé le souhait d'inaugurer une étape inédite dans les relations entre les deux pays en marchant sur les pas de l'Espagne », tout en notant que « les Français ont toujours soutenu l'Initiative d'autonomie depuis 2007 au sein du Conseil de sécurité ».

Selon Moussaoui Ajlaoui, expert au Centre d'études pour l'Afrique et le Moyen-Orient, (Ames-Center), l'importance de cette reconnaissance française claire réside dans le fait que l'Hexagone est le deuxième pays au sein du Conseil de sécurité, après les Etats-Unis, qui soutient ouvertement la souveraineté du Royaume sur ses provinces sahariennes.

Il a également mis l'accent sur plusieurs points importants évoqués par Emmanuel Macron dans sa lettre adres-

sée à S.M le Roi.

« Le fait que le président français considère que le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine est un message clair à certains pays hésitants, et plus particulièrement au régime algérien, selon lequel il n'y aura aucune solution possible de l'affaire du Sahara hors de la souveraineté du Royaume », a fait savoir Moussaoui Ajlaoui.

Autre point important dans la lettre de Macron est qu'il fait le lien entre la question du Sahara et la sécurité nationale du Royaume. « Je Vous affirme l'intangibilité de la position française sur cet enjeu de sécurité nationale pour Votre Royaume », a précisé le président français. « Cela signifie que l'appui du Maroc dans l'affaire du Sahara est en fait un soutien à la sécurité nationale du Royaume, notamment dans une région (sahélo-saharienne) en ébullition », a expliqué Moussaoui Ajlaoui avant de souligner que le président français indique que la position de son pays s'inscrit dans la légalité internationale.

Quant à la réaction de la junte militaire algérienne qui a annoncé mardi 30 juillet le retrait avec effet « immédiat » de son ambassadeur à Paris Saïd Moussi, l'expert a tancé la diplomatie

d'Alger. « C'est une diplomatie qui navigue à vue. C'est une diplomatie des réactions épidermiques », a-t-il martelé.

« La junte militaire va maintenant chercher un bouc-émissaire. En 2017, Ramtane Lamamra a été démis de ses fonctions en tant que ministre des Affaires étrangères par la junte parce qu'il a échoué dans ses manœuvres visant à empêcher le retour du Maroc à sa famille africaine. Plusieurs ministres des Affaires étrangères ont subi le même sort (Abdelkader Messahel, Sabri Boukadoum). Cette fois-ci, Ahmed Attaf, actuel ministre des Affaires étrangères, pourrait être la victime après ce nouveau camouflet diplomatique », a ajouté Moussaoui Ajlaoui, spécialiste des affaires africaines et de la question du Sahara.

Ironie de l'histoire, l'ambassadeur actuel de l'Algérie en France, Saïd Moussi, rappelé en urgence par la junte, était en poste à Madrid quand a éclaté la crise diplomatique entre l'Espagne et l'Algérie après que Madrid a considéré le plan d'autonomie proposé par le Maroc dans le cadre de la souveraineté du Royaume et son « unité nationale », comme étant le « plus sérieux, réaliste et crédible » pour mettre fin à ce différend artificiel.

**Mourad Tabet**



## Dans une frappe imputée à Israël Le chef du Hamas tué à Téhéran



**L**e chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, a été tué mercredi à Téhéran dans une frappe imputée à Israël par le mouvement islamiste palestinien et l'Iran, qui ont promis de venger sa mort, faisant craindre un embrasement de la région en pleine guerre à Gaza.

Israël a juré de détruire le Hamas après une attaque sans précédent menée par ce mouvement contre le sol israélien le 7 octobre, et a lancé en riposte une offensive d'envergure dans la bande de Gaza, dévastée et meurtrie par près de dix mois de guerre.

Chef du bureau politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, 61 ans, avait participé mardi à Téhéran à la cérémonie d'investiture du président réformateur Massoud Pezeshkian, dont le pays est l'ennemi juré d'Israël et un allié du Hamas et du Hezbollah libanais.

Quelques heures avant la mort du chef du Hamas, l'armée israélienne a annoncé avoir "éliminé" le commandant du Hezbollah dans une frappe mardi soir près de Beyrouth. Elle n'a pas commenté dans l'immédiat l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh.

"(Notre) frère, le dirigeant, le mujahid Ismaïl Haniyeh, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran", a indiqué le Hamas.

Selon des médias iraniens, il "se trouvait dans l'une des résidences spéciales pour les vétérans de guerre dans le nord de Téhéran, lorsqu'il a été tué par un projectile aérien" vers 02H00 locales (22H30 GMT mardi).

L'attaque a aussi tué un de ses gardes du corps, d'après les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la Répu-

blique islamique d'Iran.

Cet assassinat "aura d'énormes conséquences pour toute la région", ont affirmé les Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas.

L'attaque "ne restera pas sans réponse", a averti Moussa Abou Marzouk, un responsable du mouvement palestinien.

"Avec cet acte, le régime sioniste criminel et terroriste a préparé le terrain pour un châtiement sévère pour lui-même, et nous considérons qu'il est de notre devoir de venger le sang (de Haniyeh) versé sur le territoire de la République islamique", a déclaré le guide suprême iranien, Ali Khamenei.

Ismaïl Haniyeh, qui était basé à Doha,

sera enterré vendredi après des funérailles officielles jeudi à Téhéran. L'Iran a décrété trois jours de deuil national.

Principal médiateur dans les négociations sur une trêve à Gaza, le Qatar s'est interrogé sur l'opportunité de poursuivre la médiation.

"(...) Comment une médiation peut réussir lorsqu'une partie assassine le négociateur de l'autre partie", a déclaré le Premier ministre du Qatar, Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani.

La Chine, la Russie, la Turquie, la Jordanie, la Syrie et l'Irak ont condamné l'assassinat de Haniyeh, de même que les rebelles yéménites houthis et le Hezbollah, deux groupes qui forment avec le Hamas ce que l'Iran appelle "l'axe de résistance" contre Israël.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a dénoncé un "lâche assassinat".

"Le Hamas continuera à résister jusqu'à la libération" des territoires palestiniens, a dit le fils d'Ismaïl Haniyeh, Abdel Salam Haniyeh.

Mais son assassinat a été ressenti comme "un choc" à Gaza et en Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël. "Un coup de tonnerre, quelque chose d'incroyable", a lâché Wael Qoudayh, un habitant de Gaza.

Ismaïl Haniyeh, qui avait rejoint le Hamas en 1987, s'était fait connaître en 2006 en devenant Premier ministre de l'Autorité palestinienne après la victoire surprise de son mouvement aux législatives.

Il avait été élu chef du bureau politique du Hamas en 2017 et vivait en exil volontaire au Qatar.

Dans son offensive à Gaza, l'armée is-

raélienne a tué plusieurs membres de sa famille, dont trois de ses fils et quatre petits-enfants.

Début juillet, l'armée avait dit que "de plus en plus de signes" laissaient présager que le chef de la branche armée du Hamas, Mohammed Deif, avait été tué dans une frappe qu'elle avait menée dans la bande de Gaza. Mais aucune confirmation de sa mort n'a été annoncée.

Le 7 octobre, des commandos du Hamas infiltrés depuis Gaza dans le sud d'Israël ont mené une attaque qui a entraîné la mort de 1.197 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP établi à partir de données officielles israéliennes. Sur 251 personnes alors enlevées, 111 sont toujours retenues à Gaza, dont 39 sont mortes, selon l'armée.

L'offensive israélienne a fait jusqu'à présent 39.445 morts, selon des données du ministère de la Santé du gouvernement de Gaza, dirigé par le Hamas, qui ne donne pas d'indications sur le nombre de civils et de combattants morts.

Mardi soir, l'armée israélienne a affirmé avoir "éliminé le plus haut responsable militaire de l'organisation Hezbollah Fouad Chokr", dans la banlieue sud de Beyrouth.

Selon elle, il était "le commandant responsable" de l'attaque à la roquette samedi à Majdal Shams dans le Golan occupé par Israël, qui a tué 12 jeunes sur un terrain de football.

Quatre civils, deux femmes et deux enfants, ont été tués dans la frappe israélienne, selon les autorités libanaises.

Le Hezbollah n'a pas confirmé la mort de Fouad Chokr, mais a affirmé qu'il se trouvait dans l'immeuble visé par la frappe.



*En pleine guerre  
à Gaza, crainte  
de l'embrasement  
de la région*

# Des réactions indignées après la mort d'Ismail Haniyeh

De nombreuses réactions indignées, émanant pour la plupart de soutiens du Hamas dans le monde musulman mais aussi de la Chine et de la Russie, ont suivi la mort du chef politique du mouvement islamiste palestinien, Ismaïl Haniyeh, tué mercredi dans une frappe à Téhéran.

"Le dirigeant, le mujahid Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans un raid sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président iranien, a dénoncé le Hamas dans un communiqué. "L'occupation (d'Israël, ndlr) est responsable de cet attentat et les Etats-Unis en portent également la responsabilité", selon un haut responsable du mouvement, Taher al-Nounou. Les Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas, ont indiqué qu'il y aurait d'"énormes conséquences dans toute la région".

En Iran, le président Massoud Pezeshkian a accusé Israël d'avoir tué Ismaïl Haniyeh, venu assister à sa cérémonie d'investiture à Téhéran, et juré de lui faire "regretter" cet "acte lâche". "La République islamique d'Iran défendra son intégrité territoriale, son honneur, sa fierté et sa dignité, et fera regretter aux envahisseurs terroristes leur acte lâche", a déclaré sur X M. Pezeshkian, en rendant hommage à un "leader courageux". De son côté, le guide suprême iranien, l'ayatollah

Ali Khamenei, a juré d'infliger un "châtiment sévère" à Israël.

Le ministère irakien des Affaires étrangères a dénoncé dans un communiqué une "violation flagrante du droit international", estimant que cette attaque imputée à Israël "menace la sécurité et la stabilité de la région".

Le Qatar, qui accueille la direction politique du Hamas dont faisait partie M. Haniyeh, a condamné un "crime odieux" et mis en garde contre une "escalade dangereuse" dans la région. Il a dénoncé un "assassinat" qui constitue "une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire", selon un communiqué de son ministère des Affaires étrangères. Interlocuteur clé du mouvement islamiste palestinien, le Qatar est impliqué depuis des mois, avec l'Égypte et les Etats-Unis, dans des pourparlers visant à obtenir un cessez-le-feu dans la guerre à Gaza.

En Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, les mouvements palestiniens ont appelé mercredi à une grève générale dans les territoires palestiniens. "Les mouvements islamistes de Palestine annoncent une grève générale et des marches de colère" pour protester contre l'"assassinat du grand leader national" qui "s'inscrit dans le cadre du terrorisme de l'Etat sioniste (Israël, ndlr) et de sa guerre d'extermination", indiquent les mouvements palestiniens dans une déclaration commune.

Au Liban, le Hezbollah a dénoncé l'as-

sassinat de M. Haniyeh et assuré qu'il allait "renforcer la détermination" de la formation et de ses alliés à faire face à Israël. Le Hezbollah a ouvert un front contre Israël dans le sud du Liban, en soutien au Hamas à Gaza, dès le lendemain de l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien sur le sol israélien le 7 octobre qui a déclenché la guerre.

La Chine, qui soutient depuis des décennies la cause palestinienne, a condamné un "assassinat". "Nous sommes très préoccupés par cet incident, nous nous opposons vigoureusement et condamnons cet assassinat", a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Lin Jian.

Le Kremlin a "fermement" condamné cette attaque. "Nous estimons que de tels actes sont dirigés contre les tentatives de rétablir la paix dans la région et peuvent considérablement déstabiliser une situation déjà tendue", a affirmé à la presse le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a condamné "l'assassinat perfide" de son "frère". "Que Dieu ait pitié de mon frère Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr à la suite de cette odieuse attaque", a-t-il écrit sur le réseau social X, dénonçant "la barbarie sioniste".

Le ministère pakistanais des Affaires étrangères a affirmé que "l'assassinat" du chef du Hamas était un "acte irresponsable" et constituait une "escalade dange-

reuse dans une région instable".

Le ministère syrien des Affaires étrangères a estimé que la mort du chef du Hamas pourrait "embraser toute la région". "La Syrie dénonce cette agression sioniste flagrante et cette grave atteinte à la souveraineté de la République islamique iranienne", a-t-il ajouté dans un communiqué.

Le gouvernement taliban a déploré "une grande perte". "Il laisse les leçons de la résistance, du sacrifice, de la patience, de la tolérance ..." et du sacrifice à ceux qui le suivent", a ajouté Zabihullah Mujahid, porte-parole des talibans, sur le réseau social X.

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken s'est refusé mercredi à commenter directement la mort du chef du Hamas mais a souligné l'"impératif" de parvenir à un cessez-le-feu à Gaza. "Rien ne remet en question l'importance de parvenir à un cessez-le-feu", a-t-il dit, lors d'un forum à Singapour, assurant que les Etats-Unis n'avaient été "ni mis au courant", "ni impliqués" dans l'attaque à Téhéran.

Le ministère allemand des Affaires Etrangères a estimé que "la logique des représailles" au Moyen-Orient n'était "pas la bonne voie". "Il est essentiel d'éviter une escalade supplémentaire et une contagion régionale" du conflit, "il s'agit avant tout de garder la tête froide et de réagir avec sang-froid", selon son porte-parole Sebastian Fischer.



Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

BELLE ÉTOILE	FEMME RAPID-ACTIVE	DURIL-LON	VILLE D'ALLEMAGNE	SUCRE	DE BAS EN HAUT, EXQUIS	BALAI PAS RÉGLÉS
EMPEREUR			OIT NON-DIT			
TOMBÉ À PLAT VENTRE				DE BAS EN HAUT, RÉPLIQUE		RÉPUTATION
NOTE		PIGEON LITHIUM			EN RÊVE ACTE NUCLÉAIRE	
PETIT CHIEN	LE CALIFE ESTONNIEN		INDIVIDUS			
					LETTRES DE SÉNÈQUE	
PRONOM		BATTANT NEUF	SOUTÈNEUR	GRADÉ GERMANIQUE		DRAME NIPPON SE TRANSFORMA
BOULONNE				ZONE NOTE		
					ENJOIGNIT GROUPE	AURÉOLE LUMINEUSE
VERNI	CROQUE-MORT ÉLIMÉ					GÉNÉRAL VIETNAMIEN
			DRAME LYRIQUE JAPONAIS	LETTRES DE CROATIE		PORTION DE TÂTES ARRIÈRE
RIVIÈRE	À LA MODE			BIDASSE LETTRES DE SARTRE		
MAUVAIS TOUR						

Solution mots flechés d'hier

réponse	P	PI	P	PROSE	CONNU	SU	ARTISTE	LE	SLEP	P	ENCOUR
porte	H	U	I	S	É	A	N	É	A	L	
NA	R	A	L	P	T	O					
CONCERNÉ	S	U	E	L	I						
BEN	E	V	E	I	L	L	E				
FIN FANTASME	I	D	E	E							
COÛTE	D	E	O	U	I	S	I	E	N		TOURS
FILE	T	A	S	O	S						
	G	A	I	E	S	T					
ARTISTE	P	R	O	M	E	R	E				
EXPERT	E	T									
KARÉ	E	T									
	U	S	E	K	I	D					
VERNE	B	E	D	O	N	C	L	E	S		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouazab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Boucif  
Mourad Tabet  
Wafaa Mojtabi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Merbah

**Responsable des ressources humaines**  
Aska Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziif

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halafi  
Mariama Farkh  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassim Warach

**Secrétaire**  
Aymen Tibba

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katib (Lalayeine)  
Abdelali Khalaf (Essouaira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahouan  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

Mourad El Youssef  
Loebna Baghdadli  
Latifa Moussab  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R.**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Titres de première
- 2- Réduit en menus débris - Tableau
- 3- Préposition - Excluse des Grecs
- 4- Bernard Iles - Sous la tête
- 5- Installer - Roulement
- 6- Non - Rien
- 7- Lièvres - Cause du tort
- 8- Premier homicide - Indifférente
- 9- Mal peigné - Défni
- 10- Direction - Batavins

**VERTICALEMENT**

- 1- Repas de minuit
- 2- Révérés
- 3- Petit cigare - Etat d'Europe
- 4- Gant de pagliste - Fait des profs
- 5- Procédé de stérilisation - Petites charges - Vies de
- 6- Extrême maigreur - Grecque
- 7- Pirell - Classés
- 8- Vieille langue - Nausée
- 9- Sédait par des paroles trompeuses
- 10- Capital de prédatrice - Bases de lancement

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	S	S	O	L	E	M	E	N	T
2	M	O	U	T	O	N		M	O	I
3	E	N	T	E	R	I	N	E	N	T
4	R	A	U		C		U	T		O
5	I	R	R	E	A	L	I	T	E	
6	C		E	P		A	R	E	T	E
7	A	I		A	U	T	E	U	R	S
8	I	N	F	I	N	I		R	I	T
9	N		U	S	I	N	E		E	E
10	S	O	T		S	E	V	E	R	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

4	1							9
		5	1	4	3			6
6	8				9			3
5				9				6
	7	9				1	4	
6			1					2
	9	2					5	3
7			9	8	6	2		
8						6		7

**Moyen**

1		2	6					
	8		9	1				2
3	4		5		2			9
		8				7		
	1		7		5		6	
		4					3	
4			8		7		9	3
8				9	3		5	
					1	2		8

**Difficile**

	3	8		1				
2			9					4
		4			5		1	
			7			4		
		9	3	2				
	5		2					
8	3			1				
2			5			3		
			8			7	9	

**Expert**

2				8		6	5	
	6		1			2		
3					9			
			8					4
	5		4		6		8	
4				7				
			2					7
		8			1		9	
	1	7	4					5

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

2	4	7	5	1	3	8	6	9
9	5	3	6	8	4	7	1	2
1	6	8	7	2	9	3	5	4
8	2	1	9	5	7	6	4	3
6	3	9	2	4	8	1	7	5
5	7	4	1	3	6	2	9	8
7	8	6	4	9	2	5	3	1
4	1	2	3	6	5	9	8	7
3	9	5	8	7	1	4	2	6

**Moyen**

1	8	6	5	7	2	9	3	4
9	5	4	3	8	1	7	2	6
3	7	2	6	4	9	8	5	1
4	6	7	1	5	8	2	9	3
2	1	5	9	3	4	6	7	8
8	3	9	2	6	7	4	1	5
7	2	8	4	1	3	5	6	9
6	4	3	7	9	5	1	8	2
5	9	1	8	2	6	3	4	7

**Difficile**

7	6	2	8	1	3	4	5	9
3	1	9	4	5	2	8	6	7
8	5	4	9	6	7	2	1	3
2	8	3	5	7	4	6	9	1
1	9	7	2	8	6	3	4	5
5	4	6	1	3	9	7	8	2
9	7	5	3	4	8	1	2	6
6	2	8	7	9	1	5	3	4
4	3	1	6	2	5	9	7	8

**Expert**

7	1	4	3	8	9	2	5	6
2	8	3	4	6	5	7	9	1
6	9	5	2	1	7	4	8	3
9	2	6	7	4	3	5	1	8
8	4	7	9	5	1	6	3	2
5	3	1	6	2	8	9	4	7
3	5	2	1	7	4	8	6	9
1	6	8	5	9	2	3	7	4
4	7	9	8	3	6	1	2	5

OPCVM : 1.179,2 MMDH de souscriptions en 2023

Les souscriptions aux titres des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) ont atteint 1.179,2 milliards de dirhams (MMDH) en 2023, en hausse de 8,3% comparativement à 2022, ressort-il du récent rapport annuel de Bank Al-Maghrib (BAM) sur la situation économique, monétaire et financière.

"Dans un contexte caractérisé par la poursuite de la hausse des taux d'intérêt, l'activité de la gestion collective de l'épargne a été marquée en 2023 par la poursuite de l'orientation des investisseurs vers les fonds monétaires au détriment des fonds obligataires", indique BAM dans ce rapport, précisant que la collecte nette ressort à 43,6 MMDH, compte tenu d'un montant des rachats de 1135,6 MMDH.

En détail, les souscriptions aux OPCVM monétaires ont augmenté de 19,1% à 602,8 MMDH, alors que celles aux OPCVM obligataires ont accusé des replis de 16,6% pour ceux à moyen et longs termes à 233,5 MMDH et de 1,5% pour ceux à court terme à 223,6 MMDH, fait savoir la même source.

Par ailleurs, rapporte la MAP, malgré la reprise affichée par la place boursière de Casablanca, la collecte des OPCVM actions a baissé de 24,1% à 6,8 MMDH et celle des fonds diversifiés a diminué de 11,3% à 19,5 MMDH. En revanche, la collecte des fonds contractuels a plus que doublé à 93 MMDH.

Pour ce qui est de la performance, le rapport révèle que tous les fonds ont affiché des rendements positifs avec des taux variant de 1,6% pour les obligataires à moyen et long termes à 11,3% pour les fonds actions qui ont profité de l'appréciation des cours boursiers.

Dans ces conditions, l'actif net des OPCVM a atteint 559,8 MMDH, en progression de 11,8%. L'accroissement a été de 8,2% pour les fonds obligataires à moyen et long termes à 278,3 MMDH, de 83,1% à 83,7 MMDH pour ceux obligataires à court terme, de 4,7% à 60,8 MMDH pour les diversifiés et de 13,9% à 43,2 MMDH pour les OPCVM actions.

A l'inverse, les OPCVM monétaires et contractuels ont accusé des reculs respectifs de 6,5% à 83,4 MMDH et de 28,3% à 8,4 MMDH.

BAM indique aussi que l'évolution de la structure par détenteurs de l'actif sous gestion a été caractérisée par une baisse des parts des organismes de prévoyance et de retraite à 28,3%, des banques à 14,9% et des compagnies d'assurance et de réassurance à 14,5%.

A l'opposé, les parts des sociétés non financières, des autres investisseurs institutionnels et des autres institutions financières ont progressé à 20,1%, 8,6% et 6,1% respectivement. Quant aux ménages, leur part est restée quasi-stable à 7%, tandis que celle des non-résidents est demeurée faible ne dépassant pas 0,5%.

## Le besoin de financement de l'économie nationale à un plus bas depuis 2008



Le besoin de financement de l'économie nationale s'est nettement atténué en 2023, revenant de 47,3 milliards de dirhams (MMDH) un an auparavant à 9 MMDH, son niveau le plus bas depuis 2008, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution résulte d'une progression de l'investissement de 4,6% à 421,7 MMDH ou 28,8% du PIB, parallèlement à une hausse de l'épargne nationale de 16% à 412,7 MMDH, soit l'équivalent de 26,2% du revenu national brut disponible (RNBD), explique la Banque centrale dans son rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2023.

Le besoin de financement de l'économie a été couvert principalement par les émissions de titres de créances pour 23,9 MMDH, par les prises de participation dans les entreprises résidentes (10 MMDH) et des prêts extérieurs (5,5 MMDH), relève la même source.

Par agent économique, les engagements extérieurs nets des administrations publiques se sont accrus de 33,8 MMDH, avec notamment une hausse à 24,1 MMDH de leurs émissions de titres autres qu'actions et une baisse à 9,7 MMDH de leurs emprunts, rapporte la MAP.

En particulier, le Trésor a mobilisé 45,5 MMDH, au lieu de 29,7 MMDH un an auparavant, provenant essentiellement d'une levée de 26,1 MMDH sur le marché financier international et de prêts contractés auprès de la Banque mondiale (7,7 MMDH) et de la Banque africaine de développement (3,2 MMDH).

S'agissant des sociétés non financières, leurs engagements extérieurs ont connu une augmentation limitée à 7,5 MMDH, reflétant le repli des flux des investisse-

ments directs étrangers (IDE).

L'encours des prises de participation étrangères a, en effet, enregistré une progression de 8,8 MMDH et les emprunts extérieurs ont reculé de 3,9 MMDH. Pour leur part, les crédits commerciaux se sont accrus de 2,8 MMDH.

S'agissant des actifs extérieurs des résidents, ils se sont améliorés de 36,1 MMDH. Les avoirs officiels de réserve de BAM se sont renforcés de 21,8 MMDH et les avoirs extérieurs nets des autres institutions de dépôts de 10,1 MMDH.

Les avoirs des sociétés non financières ont augmenté de 11,4 MMDH, résultat essentiellement d'accroissements de 4,4 MMDH des crédits commerciaux et de 4,3 MMDH de l'encours de leurs emprunts.

Pour ce qui est des flux financiers entre les secteurs résidents, ils ont été caractérisés par un alourdissement des engagements des administrations publiques, une atténuation de ceux des sociétés non financières et une baisse des avoirs financiers des ménages, fait remarquer Bank Al-Maghrib. Les engagements financiers

des administrations publiques vis-à-vis des résidents ont été marqués par une expansion des émissions nettes en bons du Trésor à 33,6 MMDH et par un recul des flux nets d'emprunts à 7,4 MMDH. Les dépôts auprès du Trésor ont, quant à eux, enregistré une croissance de 13,7 MMDH.

Quant aux engagements des sociétés non financières, ils ont augmenté de 24,4 MMDH, résultat de la progression de leurs émissions nettes de titres de dette de 5,5 MMDH et du flux de leurs emprunts auprès des sociétés financières de 19 MMDH.

Par ailleurs, BAM fait savoir que les avoirs financiers des ménages se seraient renforcés de 98 MMDH, traduisant essentiellement une hausse de leurs dépôts de 35,5 MMDH, avec une décélération du rythme de progression de leurs dépôts à vue de 9,3% à 5,4%.

En revanche, les détentions des ménages en titres d'Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) se sont améliorées de 4,7 MMDH et celles en titres de créances négociables de 3,7 MMDH. Dans le même sens, l'encours des billets et pièces en circulation, détenus essentiellement par les ménages, a enregistré un accroissement de 38,4 MMDH pour se situer à 28,2% du produit intérieur brut (PIB).

Concernant leurs engagements, les crédits contractés auprès des sociétés financières ont augmenté de 12,4 MMDH. Le crédit bancaire a aussi affiché une hausse de 6,8 MMDH, avec notamment une progression de 4,8 MMDH des prêts destinés au financement de l'habitat.

Pour ce qui est des prêts octroyés aux ménages par les sociétés financières autres que les banques, ils se sont accrus de 6 MMDH, avec une amélioration des prêts accordés par les sociétés de financement de 6 MMDH, dont 2,1 MMDH au titre des crédits à la consommation et 2,6 MMDH de crédits-bails.

### Bank Al-Maghrib : 6.290 faux billets détectés en 2023

Le nombre de faux billets détectés en 2023 s'est établi à 6.290, représentant l'équivalent de 837 mille dirhams, ressort-il du rapport annuel de Bank Al-Maghrib (BAM) sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice écoulé.

"Le ratio de contrefaçon a poursuivi sa tendance baissière, revenant à 2,3 faux billets pour chaque million de billets en circulation, après 2,9 en 2022 et 5,2 en 2019. Le nombre de faux billets détectés s'est établi à 6 290, représentant l'équivalent de 837 mille dirhams, et demeurant marqué par la prépondérance de la coupure de 200 dirhams avec une part de 54%", indique la Banque centrale dans ce rapport.

En matière de documents identitaires et utilitaires sécurisés, l'ensemble des demandes ont été satisfaites, à savoir 2 millions de passeports biométriques, 2,2 millions de permis de conduire électronique et de certificats d'immatriculation électronique, 70.000 permis de port d'armes et 75 millions de différents timbres et vignettes.

## Capital investissement

# Le CA des entreprises investies affiche une hausse de 22,3% en 2023

Le chiffre d'affaires (CA) des entreprises investies par les fonds de capital investissement a enregistré une croissance de 22,3% en 2023, ressort-il du 5<sup>e</sup> "Rapport d'impact du Capital investissement au Maroc - 2023", présenté par l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC) en collaboration avec le cabinet d'audit et conseil, Fidaroc Grant Thornton.

A fin 2023, les investissements réalisés dans 280 entreprises se sont élevés à 14 milliards de dirhams (MMDH) alors que le taux de croissance des effectifs s'est maintenu à 18% par rapport à la fin de l'année 2022, fait savoir l'AMIC dans un communiqué, notant que cette étude a été réalisée par la Commission études & statistiques de l'AMIC, présidée par Hassan Laaziri, président de l'Association.

"Notre engagement consiste à propulser les entreprises marocaines vers de nou-

veaux horizons de croissance et de durabilité. Nous nous efforçons de garantir une gouvernance responsable, tout en mettant en œuvre des pratiques sociales et environnementales exemplaires", a indiqué M. Laaziri, cité par la même source. Et de poursuivre: "En agissant ainsi, nous visons non seulement à renforcer le tissu entrepreneurial, mais aussi à jouer un rôle crucial dans le développement et la prospérité de l'économie marocaine".

Le secteur de la santé figure pour la première fois parmi les trois meilleures performances sectorielles, enregistrant une croissance remarquable de 45% en 2023, suivi par le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui affiche une progression de 29%, talonné par le secteur des services, avec une augmentation de 28%, selon cette étude.

Cette performance "exceptionnelle" du secteur de la santé souligne son dynamisme et son rôle de plus en plus central dans l'économie, indiquant une demande accrue et une confiance renforcée des investisseurs dans ce domaine, rapporte la MAP.

De même, la forte croissance du secteur des TIC met en évidence l'importance croissante de la transformation numérique et de l'innovation technologique comme moteurs essentiels de la compétitivité et de la croissance économique.

Le secteur des services renoue, quant à lui, avec un niveau de croissance plus important de son CA en 2023 qui contraste avec celui de 2022 (10%). Sa solide performance reflète sa position de leader en termes d'effectifs avec une progression de 23%, confirmant ainsi sa position de principal employeur au Maroc.

Concernant le niveau d'EBITDA (Ear-



nings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization), il affiche un accroissement de 2,3 fois en valeur entre l'année d'entrée et l'année de la sortie des fonds, montrant ainsi la création de valeur générée pendant la phase d'investissement.

La contribution fiscale des entreprises investies a significativement augmenté entre l'année d'entrée et l'année de sortie du fonds (ou 2023 pour les entreprises encore investies). Sur près de 180 petites et moyennes entreprises accompagnées entre 2000 et 2023 ayant communiqué leurs données fiscales dans le cadre de cette enquête, la contribution fiscale a augmenté de près de 3 MMDH sur une durée de détention moyenne de 6 ans. En 2023, le montant total des impôts et taxes collectés auprès des entreprises investies a enregistré une hausse de plus de 450 millions de dirhams en

comparaison avec les chiffres de 2022.

Par ailleurs, le rapport relève que parmi les sociétés de gestion, 72% affirment avoir des membres indépendants dans les comités d'investissement des fonds qu'elles gèrent. Ces membres représentent en moyenne 44% de l'ensemble de ces comités.

En outre, les entreprises investies affichent une amélioration significative par rapport aux critères ESG au niveau de leur gouvernance, leur impact environnemental et leur politique sociale.

L'étude d'impact menée par l'AMIC et Fidaroc Grant Thornton évalue annuellement l'impact du capital-investissement sur les entreprises marocaines investies depuis l'année 2000. Cette évaluation est basée sur des critères financiers et socio-économiques prédéfinis, brassant un échantillon représentatif de 23 sociétés de gestion.



Le secteur de la santé figure pour la première fois parmi les trois meilleures performances sectorielles

## Une délégation nigériane visite les infrastructures portuaires et halieutiques de Tanger

Une délégation nigériane de haut niveau, présidée par le ministre de la Marine et de l'Economie bleue, Adegboyega Oyetola, a effectué, lundi, une visite de travail au port de Tanger Med, ainsi qu'à la halle aux poissons de Tanger, en vue de prendre connaissance de l'expérience marocaine dans les domaines portuaire et halieutique.

La délégation nigériane a eu l'occasion de visiter les différentes installations du complexe industriel-portuaire de Tanger Med, récemment classé parmi les 20 premiers ports à conteneurs au monde, et de découvrir les dernières avancées en matière de transport maritime.

A cet égard, les membres de la délégation ont été informés de l'accueil par le Port de Tanger Med du premier navire à grande capacité alimenté au méthanol, marquant une étape cruciale dans la décarbonation du transport maritime.

Ils ont, en outre, visité le terminal à véhicules du complexe portuaire, qui a traité plus de 570.000 véhicules neufs en 2023, dont près de 520.000 pro-

duits au Maroc et destinés à l'export, rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la MAP, M. Oyetola s'est dit impressionné par les infrastructures sophistiquées de Tanger Med, ainsi que par la qualité et l'efficacité des services présents, soulignant que le partenariat avec le Maroc permettra de tirer profit de l'expérience marocaine pour l'implémenter au Nigeria.

Il a relevé que le Maroc a fait un grand pas en avant, en étant doté d'un port classé parmi les premiers mondiaux, saluant son efficacité, l'efficacité de ses services et leur rapidité, notamment en matière de transport et de gestion des conteneurs.

De son côté, le directeur des autorités portuaires du Nigeria, Mohammed Bello Koko, a indiqué que la délégation est en visite de travail au Maroc, l'occasion de s'informer des avancées du Royaume en matière d'infrastructures portuaires, tant au niveau de la gestion des conteneurs que dans le domaine de la pêche maritime, et d'établir une coopération bilatérale avancée, soulignant que le

Royaume a accompli et continue d'accomplir un excellent travail dans ce domaine.

M. Bello Koko a, dans ce sens, salué le progrès important réalisé par le Royaume dans ce domaine, notant que le port de Tanger Med est un port très moderne, qui offre des services majoritairement automatisés et accueille les plus grandes entreprises mondiales.

La délégation nigériane a, par la suite, effectué une visite à la halle aux poissons digitalisée de Tanger, durant laquelle elle a pu assister à une démonstration des enchères digitalisées des produits de la pêche, une initiative innovante qui s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation de l'Office national des pêches (ONP), visant à valoriser les produits de la pêche, à améliorer la fiabilité et la rapidité des transactions commerciales et à optimiser la gestion du processus de vente.

Les membres de la délégation ont pu observer de près comment ce nouveau mécanisme permet aux acheteurs de participer aux ventes de manière

fluide, anonyme et digitalisée, grâce à la modernisation des outils de travail des gestionnaires de vente et à l'introduction de nouvelles technologies.

Au micro de la MAP, la directrice générale de l'ONP, Amina Figuigui, a relevé que cette visite a permis à la délégation nigériane de s'informer sur la gestion digitalisée des ventes de poissons, ajoutant que la digitalisation représente une étape importante dans le développement de la vente aux enchères des poissons.

La délégation a également pu découvrir toutes les étapes et les mesures permettant à cette opération de se dérouler dans de bonnes conditions, notamment le processus allant du débarquement des poissons, à la certification par les vétérinaires de l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), a-t-elle précisé, soulignant que cette visite a été l'occasion de partager l'expérience marocaine avec les membres de la délégation, pour qu'ils puissent par la suite développer leurs opérations.

# Tanger s'apprête à accueillir le Festival Art Explora

Le Festival Art Explora, festival culturel gratuit et itinérant qui sillonnera la Méditerranée jusqu'en 2026, fera escale à Tanger du 20 au 29 septembre.

Initié par la Fondation Art Explora, le festival se déploie à bord du bateau-musée pouvant accueillir jusqu'à 2000 visiteurs par jour avec des expériences immersives, en partenariat avec le musée du Louvre et l'Ircam x Centre Pompidou, mais aussi à quai dans un ensemble de pavillons d'exposition et hors les murs dans divers lieux des villes hôtes, avec une programmation mêlant expositions, réalité virtuelle, performances, conversations, projections de films et concerts, indique un communiqué des organisateurs.

"Le Festival Art Explora est un festival itinérant sillonnant les mers et les océans du monde entier grâce à son bateau-musée pour proposer des expériences artistiques et culturelles innovantes accessibles gratuitement", précise la même source, notant que cette aventure inédite répond à l'ambition de la Fondation Art Explora de favoriser un accès toujours plus vaste et démocratique aux arts. Après des premières escales réussies à Malte et à Venise, le festival et son bateau-musée ont été inaugurés officiellement lors d'une grande étape à Marseille en juin dernier accueillant près de 60.000 personnes.

Jusqu'à l'automne 2026, le festival visitera un total de 20 ports à travers 15 pays méditerranéens, offrant la possibilité aux artistes, aux commissaires d'exposition, aux institutions, aux

associations et ONG d'aller à la rencontre de tous les publics autour d'un festival, dont le contenu s'ancre dans le patrimoine et les enjeux de chaque pays visité.

Collectivement, ils imagineront une nouvelle vision de la Méditerranée, berceau de grandes civilisations et creuset de nombreuses cultures. "L'année 2024 signe le top départ du Festival itinérant Art Explora unique au monde, avec un côté mer – un bateau-musée conçu par Axel de Beaufort et Guillaume Verdier – et un côté terre – un village avec des pavillons d'exposition imaginés par Jean-Michel Wilmotte", relève le communiqué.

Ce bateau-musée, aux dimensions exceptionnelles de 47 mètres de long, 18 mètres de large et d'un mât de 55 mètres doté de voiles dessinées par l'artiste Laure Prouvost, portant un message universel et fédérateur.

Symbole d'évasion et de découverte, le bateau concentre en lui une part unique d'aventure et d'imaginaire. Navigant de port en port, lieux d'échanges par excellence, le catamaran connecte des mondes, des cultures et des acteurs. A bord du bateau-musée, l'exposition immersive "Présentes", avec la collaboration exceptionnelle du musée du Louvre, met en avant les figures féminines dans la civilisation méditerranéenne.

Une expérience en deux temps avec un film documentaire à visionner sur le pont arrière et une expérience immersive au cœur du bateau-musée. Le voyage sonore en Méditerranée créé par l'Ircam x Centre Pompidou à découvrir



sur le pont supérieur.

Dans les pavillons d'exposition à quai, le public découvrira l'exposition "Sous l'azur" qui s'inspire du pouvoir évocateur de la mer Méditerranée, des mythes qui l'entourent, des créatures qui la peuplent et des visions qu'elle fait naître, et l'exposition "Contre-courant" qui aborde les thèmes de l'hospitalité, des migrations et de l'exil, à travers les œuvres de photographes et vidéastes émergents et confirmés. A cela s'ajoute le Pavillon "Réalité virtuelle" qui présente une sélection parmi les meilleures expériences en réalité virtuelle produites en grande majorité autour du bassin méditerranéen et traitant les thématiques transverses à toute l'itinérance du Festival Art Explora.

La programmation artistique s'empare du thème du Mythe des sociétés contemporaines. Ces mythologies se présentent comme des récits historiques ou imaginaires partagés, transmis, racontés, indissociables des territoires qu'elles racontent et des gens qui les font vivre.

Au programme de cet événement, organisé en partenariat avec Le 18, un espace culturel pluridisciplinaire basé à Marrakech, figurent des visites et des ateliers avec les écoles et les associations toutes les matinées. Le weekend, des ateliers pluridisciplinaires seront proposés au grand public, avec le premier weekend consacré à des ateliers visant à sensibiliser aux enjeux environnementaux et à explorer les bonnes pratiques à adopter au quotidien.

## Présentation du spectacle théâtral "L'épopée de la victoire" à Oujda

Le public de la ville d'Oujda avait rendez-vous, récemment, avec le spectacle théâtral et musical "L'épopée de

la victoire", à l'occasion des festivités de la Fête du Trône.

Présentée au Théâtre Mohammed VI, cette œuvre artis-

tique veut rapprocher le public d'Oujda, en particulier les jeunes, des aspects de développement, de progrès et de prospérité que connaissent les différentes régions du Royaume sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI. Interprétée en arabe et en amazigh, cette épopée a mis en avant les grands projets économiques, sociaux, culturels et sociaux qui transforment l'ensemble des régions du Maroc, tout en faisant ressortir la diversité culturelle, artistique et folklorique de chaque région, le tout dans un bouquet artistique mêlant théâtre, cinéma, chant et danse.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Associa-

tion de gestion des affaires culturelles à la préfecture d'Oujda-Angad, Jamal Haddadi, a indiqué que ce spectacle s'inscrit dans le cadre d'une programmation festive élaborée par l'Association avec ses partenaires à l'occasion de la Fête du Trône.

"Ce spectacle théâtral a été l'occasion pour le public d'Oujda de découvrir l'histoire riche de notre pays, sa civilisation et son patrimoine, tout en beaquant les projecteurs sur certaines réalisations accomplies dans différentes régions du Royaume depuis l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres", a affirmé M. Haddadi.

De son côté, le réalisateur, écrivain et metteur en scène de

l'épopée, Hicham Chegdal, a souligné que l'objectif de cette œuvre artistique, qui est présentée pour la deuxième fois après Casablanca, et qui fera escale dans toutes les régions du Royaume, est de consacrer l'esprit patriotique auprès des générations montantes, expliquant que cette épopée illustre le concept de triomphe au Royaume, qui concerne essentiellement la réalisation de projets structurants sous la conduite éclairée de SM le Roi.

L'artiste a salué le niveau de créativité des jeunes d'Oujda dont certains ont participé à cette œuvre, se félicitant également de l'enthousiasme du public venu en nombre admirer cette épopée.



## Festival international de la musique militaire

# Des spectacles envoûtants et une ambiance féérique à M'diq

La ville de M'diq a vibré, lundi soir, aux rythmes envoûtants du 1<sup>er</sup> Festival international de la musique militaire, organisé par les Forces Armées Royales (FAR), à l'occasion de la commémoration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'État-Major Général des Forces Armées Royales, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres.

Une foule nombreuse a afflué vers la corniche de M'diq pour apprécier des performances raffinées de 7 musiques nationales représentant différentes composantes des Forces Armées Royales, de la Garde Royale, de la Gendarmerie Royale, de la Direction générale de la sûreté nationale et des Forces Auxiliaires, ainsi que des musiques militaires étrangères de 6 pays, à savoir l'Espagne, les Emirats Arabes Unis, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Arabie Saoudite et les États-Unis d'Amérique. Après son premier spectacle donné vendredi soir à Rabat, le deuxième jour du festival a débuté avec une prestation de la Garde Royale qui a émerveillé le public.

Le Régiment d'infanterie, accompagné du Régiment des musiciens, des cavaliers et des porteurs de torches, a offert une performance chorégraphique raffinée au rythme de compositions militaires, ainsi que des morceaux tirés du répertoire des hymnes et chansons nationales. Sur des airs militaires espagnols, l'unité musicale du Régiment d'infanterie espagnol "Inmémorial del Rey nº1" a impressionné par sa prestation précise et synchronisée, tandis que la Fanfare des Forces Royales Air a brillé



avec sa performance musicale, qui a enchanté l'audience avec des morceaux enthousiastes et des classiques marocains.

Quant aux formations musicales de l'Arabie Saoudite, de la Côte d'Ivoire et des Forces Auxiliaires Zone Nord, elles ont donné des performances captivantes marquées par une discipline rigoureuse et un rythme précis, aux rythmes militaires et enthousiastes.

La formation musicale de l'État-Major des FAR, fondée en 1956, a, quant à elle, conquis le public par son harmonie et la beauté de sa performance musicale. Les formations musicales des Emirats Arabes Unis, de la Gendarmerie Royale et des Forces Armées Sénégalaises ont, en outre, enchanté l'audience avec leurs prestations captivantes.

La formation musicale de la Direction générale de la sûreté nationale, fondée le 19 septembre 2000, a présenté un spectacle haut en couleur, mettant en lumière les talents musicaux de ses membres. La 23<sup>ème</sup> Fanfare de la Garde nationale de l'État de l'Utah (États-Unis) a, comme d'habitude, émerveillé le public avec une performance musicale raffinée, grâce à une élite de musiciens affirmés.

Enfin, la Compagnie musicale de la Marine Royale, l'une des formations les plus emblématiques du Maroc, a clôturé la soirée avec une performance envoûtante.

Le Festival international de la Musique militaire est une première permettant de mettre en lumière la richesse et la diversité des traditions musicales militaires des pays participants.

## Bouillon

de culture

### Festival

Un concert de Zakaria Ghafoûl, Douzi, Daoudia et d'autres troupes folkloriques, a été donné dimanche à Guelmim, dans le cadre de la soirée de clôture de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival de la semaine du dromadaire, qui a débuté le 21 juillet.

Dans une ambiance enthousiaste qui s'est prolongée jusqu'aux premières heures de lundi, le public a rejoint les stars de la soirée de clôture chantant et dansant aux rythmes de couleurs musicales tirées d'un riche répertoire contemporain, folklorique et amazigh.

La première partie du spectacle a commencé par des chansons de l'art de la "guedra" et du patrimoine amazigh, interprétées par les troupes Jamal Air Oumark et Bouachra, suivies par l'artiste Zakaria Ghafoûl, qui a présenté une variété de chansons de son répertoire avant de clôturer sa performance par une interprétation de l'incontournable chanson patriotique "Nidâe Al Hassan".

La soirée a également vu l'artiste Hamza, connu sous le nom de "DJ L'AGIO", interpréter des chansons contemporaines, avant la montée sur scène de Douzi, qui a interprété quelques-uns de ses plus grands succès, tels que "Ana Maghrabi", "Haddou" et "Chouf Chouf".

La soirée s'est achevée en apothéose avec la chanteuse populaire Zina Daoudia, qui a gratifié le public avec une compilation de ses titres emblématiques.

## Festival international des arts et de la culture "Été des Oudayas"

# Une soirée artistique aux rythmes divers et variés

La 12<sup>ème</sup> édition du Festival international des arts et de la culture "Été des Oudayas" s'est poursuivie sur la rive du Bouregreg, avec une soirée artistique vibrante mettant en scène de nombreux artistes marocains, à l'occasion de la Fête du Trône.

Organisé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mo-

hammed VI par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication en coopération avec le Comité national de la musique, le festival a été marqué, en cette 3<sup>ème</sup> journée, par la participation du groupe amazigh "Ithran", du groupe légendaire "Nass El Ghiwane" et du rappeur "Lmoutchou".

Le public a été envoûté par les rythmes d'Ithran, qui a captivé les spectateurs avec sa performance mémorable célébrant l'amour et la paix, grâce à une sélection de ses œuvres les plus emblématiques.

Les membres du groupe se sont vu décerner "La Fibule d'or" par le comité des prix du Comité national de la musique pour leur grande contribution à l'enrichissement de la scène artistique et du répertoire amazigh.

Lorsque Lmoutchou a fait son entrée sur scène, le public a scandé les paroles de toutes les chansons interprétées par l'artiste, qui reflètent directement et spontanément les espoirs de la jeunesse pour des lendemains meilleurs. Le rappeur s'est vu remettre le prix du "Meilleur rappeur", une initiative pour l'encourager à s'investir davantage dans ce genre musical jeune.

Pour finir en beauté, Nass El

Ghiwane ont enchanté leurs fans en les gratifiant d'une atmosphère de "nostalgie chaleureuse". Le public a accompagné le groupe en chantant certains des "immortels ghiwanis" qui sont devenus un authentique patrimoine musical marocain.

Le groupe a reçu le prix Al Farabi, décerné par le comité des prix du Comité national de la musique pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour la musique marocaine au fil des générations.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le fondateur du groupe Ithran, Mimoun Rahmouni, a exprimé, en son nom et au nom des membres du groupe, la fierté de participer à cette édition du Festival "Été des Oudayas", la considérant comme un rêve devenu réalité.

"C'est l'aboutissement d'une carrière artistique de plus de 40 ans", a ajouté M. Rahmouni, no-

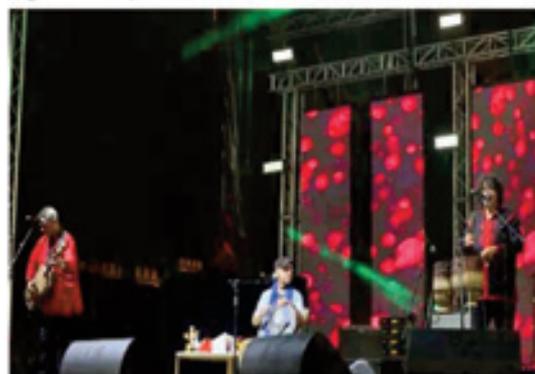
tant que "ce prix est un encouragement pour le groupe à poursuivre et à développer sa démarche artistique".

Pour sa part, Younes Taleb, alias Lmoutchou, a souligné que "retrouver le public dans ce lieu a une saveur particulière".

L'artiste a exprimé sa gratitude pour avoir reçu le prix du "Meilleur rappeur", qu'il considère comme une belle reconnaissance de ses efforts pour développer le rap au Maroc.

Pour Omar Sayed, l'un des membres fondateurs de Nass El Ghiwane, cet événement contribuera grandement à la préservation du patrimoine artistique tout en soutenant et en encourageant les jeunes artistes.

"Les jeunes artistes ont une énergie et une créativité débordantes et sont capables de porter le flambeau s'ils sont soutenus et encouragés", a relevé M. Sayed.



La matinée entière fut employée à terminer les achats. Trois fois, Gervaise sortit et rentra chargée comme un mulet. Mais, au moment où elle repartait pour commander le vin, elle s'aperçut qu'elle n'avait plus assez d'argent. Elle aurait bien pris le vin à crédit; seulement, la maison ne pouvait pas rester sans le sou, à cause des mille petites dépenses auxquelles on ne pense pas. Et, dans la chambre du fond, maman Coupeau et elle se désolèrent, calculèrent qu'il leur fallait au moins vingt francs. Où les trouver, ces quatre pièces de cent sous? Maman Coupeau, qui autrefois avait fait le ménage d'une petite actrice du théâtre des Batignolles, parla la première du Mont-de-Piété. Gervaise eut un rire de soulagement. Était-elle bête ! elle n'y songeait plus. Elle plia vivement sa robe de soie noire dans une serviette, qu'elle épingla. Puis, elle cacha elle-même le paquet sous le tablier de maman Coupeau, en lui recommandant de le tenir bien aplati sur son ventre, à cause des voisins, qui n'avaient pas besoin de savoir; et elle vint guetter sur la porte, pour voir si on ne suivait pas la vieille femme. Mais celle-ci n'était pas devant le charbonnier qu'elle la rappela.

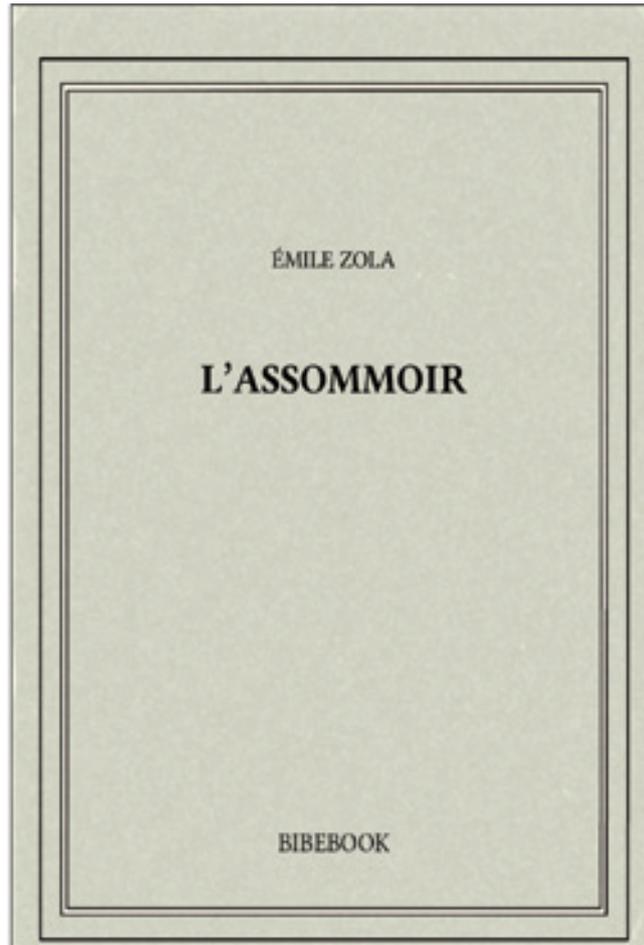
— Maman ! maman !

Elle la fit rentrer dans la boutique, ôta de son doigt son alliance, en disant :

— Tenez, mettez ça avec. Nous aurons davantage.

Et quand maman Coupeau lui eut rapporté vingt-cinq francs, elle dansa de joie. Elle allait commander en plus six bouteilles de vin cacheté pour boire avec le rôti. Les Lorilleux seraient écrasés.

Depuis quinze jours, c'était le rêve des Coupeau : écraser les Lorilleux. Est-ce que ces sournois, l'homme et la femme, une jolie paire vraiment, ne s'enfermaient pas quand ils mangeaient un bon morceau, comme s'ils l'avaient volé ? Oui, ils bouchaient la fenêtre avec une couverture pour cacher la lumière et faire croire qu'ils dormaient. Naturellement, ça empêchait les gens de monter; et ils bâfraient seuls, ils se dépêchaient de s'empiffrer, sans lâcher un mot tout haut. Même, le lendemain, ils se gardaient de jeter leurs os sur les ordures, parce qu'on aurait su alors ce qu'ils avaient mangé; madame Lorilleux allait, au bout de la rue, les lancer dans une bouche d'égout; un matin, Gervaise l'avait surprise vidant là son panier plein d'écales d'huîtres. Ah ! non, pour sûr, ces rapiats n'étaient pas larges des épaules, et toutes ces manigances venaient de leur rage à vouloir paraître pauvres. Eh bien ! on leur donnerait une leçon, on leur prouverait qu'on n'était pas chien. Gervaise aurait mis sa table au travers de la rue, si elle avait pu, histoire d'inviter chaque passant. L'argent, n'est-ce pas ? n'a pas été inventé pour moisir. Il est



joli, quand il luit tout neuf au soleil. Elle leur ressemblait si peu maintenant, que, les jours où elle avait vingt sous, elle s'arrangeait de façon à laisser croire qu'elle en avait quarante.

Maman Coupeau et Gervaise parlèrent des Lorilleux, en mettant la table, dès trois heures. Elles avaient accroché de grands rideaux dans la vitrine; mais, comme il faisait chaud, la porte restait ouverte, la rue entière passait devant la table. Les deux femmes ne posaient pas une carafe, une bouteille, une salière, sans chercher à y glisser une intention vexatoire pour les Lorilleux. Elles les avaient placés de manière à ce qu'ils pussent voir le développement superbe du couvert, et elles leur réservaient la belle vaisselle, sachant bien que les assiettes de porcelaine leur porteraient un coup.

— Non, non, maman, cria Gervaise, ne leur donnez pas ces serviettes-là ! J'en ai deux qui sont damassées.

— Ah bien ! murmura la vieille femme, ils en crèveront, c'est sûr.

Et elles se sourirent, debout aux deux côtés de cette grande table blanche, où les quatorze couverts alignés leur causaient un gonflement d'orgueil. Ça faisait comme une chapelle, au milieu de la boutique.

— Aussi, reprit Gervaise, pourquoi sont-ils si rats !... vous savez, ils ont menti, le mois dernier, quand la femme

a raconté partout qu'elle avait perdu un bout de chaîne d'or, en allant reporter l'ouvrage. Vrai ! si celle-là perd jamais quelque chose !... C'était simplement une façon de pleurer misère et de ne pas vous donner vos cent sous.

— Je ne les ai encore vus que deux fois, mes cent sous, dit maman Coupeau.

— Voulez-vous parier ! le mois prochain, ils inventeront une autre histoire... Ça explique pourquoi ils bouchent leur fenêtre, quand ils mangent un lapin. N'est-ce pas ? on serait en droit de leur dire : « Puisque vous mangez un lapin, vous pouvez bien donner cent sous à votre mère ». Oh ! ils ont du vice !... Qu'est-ce que vous seriez devenue, si je ne vous avais pas prise avec nous ?

Maman Coupeau hocha la tête. Ce jour-là, elle était tout à fait contre les Lorilleux, à cause du grand repas que les Coupeau donnaient. Elle aimait la cuisine, les bavardages autour des casseroles, les maisons mises en l'air par les noces des jours de fête. D'ailleurs, elle s'entendait d'ordinaire assez bien avec Gervaise. Les autres jours, quand elles s'asticotaient ensemble, comme ça arrive dans tous les ménages, la vieille femme bougonnait, se disait horriblement malheureuse d'être ainsi à la merci de sa belle-fille. Au fond, elle devait garder une tendresse pour madame Lorilleux; c'était sa fille, après tout.

— Hein ? répéta Gervaise, vous ne seriez pas si grasse, chez eux ? Et pas de café, pas de tabac, aucune douceur !... Dites, est-ce qu'ils vous auraient mis deux matelas à votre lit ?

— Non, bien sûr, répondit maman Coupeau. Lorsqu'ils vont entrer, je me placerais en face de la porte pour voir leur nez.

Le nez des Lorilleux les égayait à l'avance. Mais il s'agissait de ne pas rester planté là, à regarder la table. Les Coupeau avaient déjeuné très tard, vers une heure, avec un peu de charcuterie, parce que les trois fourneaux étaient déjà occupés, et qu'ils ne voulaient pas salir la vaisselle lavée pour le soir. A quatre heures, les deux femmes furent dans leur coup de feu. L'oie rôtissait devant une coquille placée par terre, contre le mur, à côté de la fenêtre ouverte; et la bête était si grosse, qu'il avait fallu l'enfoncer de force dans la rôtissoire. Ce louchon d'Augustine, assise sur un petit banc, recevant en plein le reflet d'incendie de la coquille, arrosait l'oie gravement avec une cuiller à long manche. Gervaise s'occupait des pois au lard. Maman Coupeau, la tête perdue au milieu de tous ces plats, tournait, attendait le moment de mettre réchauffer l'épinée et la blanquette. Vers cinq heures, les invités commencèrent à arriver. Ce furent d'abord les deux ouvrières, Clémence et madame Putois, toutes deux endimanchées, la première en bleu, la seconde en noir; Clémence tenait un géranium, madame Putois, un héliotrope; et Gervaise, qui justement avait les mains blanches de farine, dut leur appliquer à chacune deux gros baisers, les mains rejetées en arrière. Puis, sur leurs talons, Virginie entra, mise comme une dame, en robe de mousseline imprimée, avec une écharpe et un chapeau, bien qu'elle eût eu seulement la rue à traverser. Celle-là apportait un pot d'œillets rouges. Elle prit elle-même la blanchisseuse dans ses grands bras et la serra fortement. Enfin, parurent Boche avec un pot de pensées, madame Boche avec un pot de réséda, madame Lerat avec une citronnelle, un pot dont la terre avait sali sa robe de mérinos violet. Tout ce monde s'em brassait, s'essayait dans la chambre, au milieu des trois fourneaux et de la coquille, d'où montait une chaleur d'asphyxie. Les bruits de friture des poêlons couvraient les voix. Une robe qui accrocha la rôtissoire, causa une émotion. Ça sentait l'oie si fort, que les nez s'agrandissaient. Et Gervaise était très aimable, remerciait chacun de son bouquet, sans cesser pour cela de préparer la liaison de la blanquette, au fond d'une assiette creuse. Elle avait posé les pots dans la boutique, au bout de la table, sans leur enlever leur haute collerette de papier blanc. Un parfum doux de fleurs se mêlait à l'odeur de la cuisine.

(A suivre)

= 2 P LOG = SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH  
SIÈGE SOCIAL : 5 RUE DIXMUE ETAGE 1 N°2 BENJUDA - CASA-BLANCA  
CESSION DES PARTS SOCIALES

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 12/07/2024 de la société = 2 P LOG = SARL, il a été décidé ce qui suit :  
- Cession de 500 parts sociales de la société = 2 P LOG = SARL effectué par M. Abdelillah OULAHNOU propriétaire de 500 parts sociales au profit de M. Hicham ESSOUDI ;  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 23/07/2024 sous N° : 927493, RC N° : 507059.

N° 5239/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.A.A./S.B.M  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS  
N°36/2024/INDH  
Le 13 Aout 2024 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège de la province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts simplifiés sur offres des prix N°36/2024/INDH du

13/08/2024 pour EQUIPEMENT DE DAR TALIBA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED AISSA PROVINCE D'EL JADIDA. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 1.500,00 dh (mille cinq cent dirhams)

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : 76.320,00 DH (soixante seize mille trois cent vingt dirhams TTC).

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la Division des affaires administratives / service du budget et marchés Province d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou transmis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible

à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5240/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
DÉPARTEMENT DE LA CULTURE  
DIRECTION RÉGIONALE FES-MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE DE MEKNES

Conservation du site archéologique de Volubilis  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 03/CSAV/2024

Le 26 Août 2024 il sera procédé, dans la salle la Direction provinciale de la Culture Meknès, 1 Rue Biranzarane VN Meknès à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert national n° 03/CSAV/2024, pour les travaux de sécurisation du Site Archéologique de Volubilis (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre Millions dirhams, toutes taxes comprises (4.000.000,00 Dh TTC).  
- Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de quatre-vingt Mille Dirhams (80.000,00 Dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8

Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Il est prévu une visite des

lieux le 19 Août 2024 à 11 h 00min au siège de la conservation du site Archéologique de Volubilis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5241/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE AL HAOUZ  
CERCLE TOUAMA  
CIADAT ZERKTEN  
C.T ZERKTEN



**Avis de Dépôt**

Il est porté à la connaissance du public que le projet du Plan de Développement des Agglomérations Rurales du centre de la commune Zerkten est déposé au siège de la commune Zerkten durant la période d'un mois à compter de la date du : **02 Aout 2024**

Un dossier et un registre sont mis à la disposition du public pour formuler ses observations dans la commune Zerkten au courant des horaires de travail de l'administration.

N° 5238/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BENSULMANE  
CERCLE DE BENSULMANE  
CADAT DES ZAIDA  
COMMUNE ZAIDA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 02/2024**  
(SÉANCE PUBLIQUE)

Le **27 Aout 2024** à 11h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Zaida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

**ELECTRIFICATION DES DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE ZAIDA-PROVINCE DE BENSULMANE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la Commune Zaida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **42 000,00 DHS** (Quarante-deux mille DHS).
- L'estimation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage d'un montant de : **2.125.632,36 DHS** (Deux millions cent vingt-cinq mille six cent trente-deux et trente-six Cs).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **30 à 34** du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **03** du règlement de consultation. Le présent appel d'offres, est soumis au système de qualification et de classification des entreprises adopté par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau.

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification il est exigé pour le présent appel d'offre le secteur, la classe minimale et des qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
3	34 et 36	3

- Une copie d'attestation d'agrément ONEE à partir MT-87 2 :
- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5237/PA

ROYAUME DU MAROC  
Le Chef du Gouvernement

**anrt**  
agence nationale de réglementation des télécommunications  
www.anrt.ma

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
N°AO-24-2824

Le 30 Septembre 2024 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 - Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-24-2024 du 01 Aout 2024 pour :

**Audit réglementaire des coûts, produits et résultats de l'opérateur " Média Telecom" au titre des exercices 2022 et 2023.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et à partir de l'adresse électronique suivante ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)).

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de : **Deux Cent Quarante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (240.000,00 DH TTC).**

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

**Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

<sup>1</sup> Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad  
B.P. : 2939, Rabat 10. 100  
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00  
Télécopie : +212 (0) 5 37 29 38 82  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)

N° 089/PC





N° 001	ESTIMATION (TC) (D) (S) (D) (S) (D) (S)	ESTIMATION (TC) (D) (S) (D) (S) (D) (S)	N° 002	ESTIMATION (TC) (D) (S) (D) (S) (D) (S)	ESTIMATION (TC) (D) (S) (D) (S) (D) (S)
001	1700,00	1700,00	001	1700,00	1700,00
002	1800,00	1800,00	002	1800,00	1800,00
003	1900,00	1900,00	003	1900,00	1900,00
004	2000,00	2000,00	004	2000,00	2000,00
005	2100,00	2100,00	005	2100,00	2100,00
006	2200,00	2200,00	006	2200,00	2200,00
007	2300,00	2300,00	007	2300,00	2300,00
008	2400,00	2400,00	008	2400,00	2400,00
009	2500,00	2500,00	009	2500,00	2500,00
010	2600,00	2600,00	010	2600,00	2600,00
011	2700,00	2700,00	011	2700,00	2700,00
012	2800,00	2800,00	012	2800,00	2800,00
013	2900,00	2900,00	013	2900,00	2900,00
014	3000,00	3000,00	014	3000,00	3000,00
015	3100,00	3100,00	015	3100,00	3100,00
016	3200,00	3200,00	016	3200,00	3200,00
017	3300,00	3300,00	017	3300,00	3300,00
018	3400,00	3400,00	018	3400,00	3400,00
019	3500,00	3500,00	019	3500,00	3500,00
020	3600,00	3600,00	020	3600,00	3600,00
021	3700,00	3700,00	021	3700,00	3700,00
022	3800,00	3800,00	022	3800,00	3800,00
023	3900,00	3900,00	023	3900,00	3900,00
024	4000,00	4000,00	024	4000,00	4000,00
025	4100,00	4100,00	025	4100,00	4100,00
026	4200,00	4200,00	026	4200,00	4200,00
027	4300,00	4300,00	027	4300,00	4300,00
028	4400,00	4400,00	028	4400,00	4400,00
029	4500,00	4500,00	029	4500,00	4500,00
030	4600,00	4600,00	030	4600,00	4600,00
031	4700,00	4700,00	031	4700,00	4700,00
032	4800,00	4800,00	032	4800,00	4800,00
033	4900,00	4900,00	033	4900,00	4900,00
034	5000,00	5000,00	034	5000,00	5000,00
035	5100,00	5100,00	035	5100,00	5100,00
036	5200,00	5200,00	036	5200,00	5200,00
037	5300,00	5300,00	037	5300,00	5300,00
038	5400,00	5400,00	038	5400,00	5400,00
039	5500,00	5500,00	039	5500,00	5500,00
040	5600,00	5600,00	040	5600,00	5600,00
041	5700,00	5700,00	041	5700,00	5700,00
042	5800,00	5800,00	042	5800,00	5800,00
043	5900,00	5900,00	043	5900,00	5900,00
044	6000,00	6000,00	044	6000,00	6000,00
045	6100,00	6100,00	045	6100,00	6100,00
046	6200,00	6200,00	046	6200,00	6200,00
047	6300,00	6300,00	047	6300,00	6300,00
048	6400,00	6400,00	048	6400,00	6400,00
049	6500,00	6500,00	049	6500,00	6500,00
050	6600,00	6600,00	050	6600,00	6600,00
051	6700,00	6700,00	051	6700,00	6700,00
052	6800,00	6800,00	052	6800,00	6800,00
053	6900,00	6900,00	053	6900,00	6900,00
054	7000,00	7000,00	054	7000,00	7000,00
055	7100,00	7100,00	055	7100,00	7100,00
056	7200,00	7200,00	056	7200,00	7200,00
057	7300,00	7300,00	057	7300,00	7300,00
058	7400,00	7400,00	058	7400,00	7400,00
059	7500,00	7500,00	059	7500,00	7500,00
060	7600,00	7600,00	060	7600,00	7600,00
061	7700,00	7700,00	061	7700,00	7700,00
062	7800,00	7800,00	062	7800,00	7800,00
063	7900,00	7900,00	063	7900,00	7900,00
064	8000,00	8000,00	064	8000,00	8000,00
065	8100,00	8100,00	065	8100,00	8100,00
066	8200,00	8200,00	066	8200,00	8200,00
067	8300,00	8300,00	067	8300,00	8300,00
068	8400,00	8400,00	068	8400,00	8400,00
069	8500,00	8500,00	069	8500,00	8500,00
070	8600,00	8600,00	070	8600,00	8600,00
071	8700,00	8700,00	071	8700,00	8700,00
072	8800,00	8800,00	072	8800,00	8800,00
073	8900,00	8900,00	073	8900,00	8900,00
074	9000,00	9000,00	074	9000,00	9000,00
075	9100,00	9100,00	075	9100,00	9100,00
076	9200,00	9200,00	076	9200,00	9200,00
077	9300,00	9300,00	077	9300,00	9300,00
078	9400,00	9400,00	078	9400,00	9400,00
079	9500,00	9500,00	079	9500,00	9500,00
080	9600,00	9600,00	080	9600,00	9600,00
081	9700,00	9700,00	081	9700,00	9700,00
082	9800,00	9800,00	082	9800,00	9800,00
083	9900,00	9900,00	083	9900,00	9900,00
084	10000,00	10000,00	084	10000,00	10000,00
085	10100,00	10100,00	085	10100,00	10100,00
086	10200,00	10200,00	086	10200,00	10200,00
087	10300,00	10300,00	087	10300,00	10300,00
088	10400,00	10400,00	088	10400,00	10400,00
089	10500,00	10500,00	089	10500,00	10500,00
090	10600,00	10600,00	090	10600,00	10600,00
091	10700,00	10700,00	091	10700,00	10700,00
092	10800,00	10800,00	092	10800,00	10800,00
093	10900,00	10900,00	093	10900,00	10900,00
094	11000,00	11000,00	094	11000,00	11000,00
095	11100,00	11100,00	095	11100,00	11100,00
096	11200,00	11200,00	096	11200,00	11200,00
097	11300,00	11300,00	097	11300,00	11300,00
098	11400,00	11400,00	098	11400,00	11400,00
099	11500,00	11500,00	099	11500,00	11500,00
100	11600,00	11600,00	100	11600,00	11600,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.

أخبار المصارف العامة المغربية  
Centre Méditerranéen de Formation Bancaire, Route nationale 71, BP 16 Agadir la principale  
Tél : 05 29 92 94 46, Fax : 05 29 92 94 47, E-mail : [cbm@cbm.ma](mailto:cbm@cbm.ma)

N° 5242/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie  
et des Finances  
Direction des Domaines de  
l'État  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES  
DE PRIX

N° 16/DDE/DRAG/2024  
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs  
Le 26 Aout 2024 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'État - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 16/DDE/DRAG/2024 du 26 Aout 2024 pour les travaux de réhabilitation et de mise à niveau des blocs sanitaires du siège central de la Direction des Domaines de l'État à Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un million cent soixante et onze mille neuf cent quatre-vingt-douze dirhams toutes taxes comprises (1.171.992,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille Dirhams (20 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux au siège de la Direction des Domaines de l'État, Avenue Haj Ahmed Charakaoui, Quartier Administratif Agdal à Rabat, le 19 Aout 2024 à 10 h 30 mn. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n°1502-23 du 13 juin 2023 portant application des dispositions de l'article 148 du décret n°2-22-431 précité, le présent appel d'offres est réservé aux très

petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 5243/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Aménagement  
du Territoire  
National, de l'Urbanisme,  
de l'Habitat et de la  
Politique de la Ville  
Direction Régionale de  
l'Habitat et de la Politique  
de la Ville

Région Marrakech Safi  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n° 1/DRHPVMS/2024 (Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou une union de coopératives et aux auto-entrepreneurs)

(Marché reconductible)  
Le 12/08/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Habitat et de la Politique de la Ville de Marrakech, sis à Rue Ibn khafaja Hivermage Gueliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n°1/DRHPVMS/2024 pour : Prestations de gardiennage, surveillance et sécurité des locaux du siège de la Direction Régionale de l'Habitat et de la Politique de la Ville - Marrakech (En lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 248 778,58 TTC (Deux Cent Quarante Huit Mille Sept Cent Soixante Dix Huit Dhs et Cinquante Huit Centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 500,00 Dhs (Quatre Mille Cinq Cent Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n°2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics, et à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux mar-

chés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, union des coopératives et auto-entrepreneur, en applications des dispositions : -De l'article 4 de l'arrêté n°1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 Juin 2023) du Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget, pris pour l'application de l'article 148 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Des articles 28 et 148 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté n°1502-23, par l'article 28 du Décret n°2-22-431 et à l'article 14 du règlement de consultation.

N° 5244/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TINGHIR  
COMMUNE D'ALNIF  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié  
Sur offres de prix n°  
10/CA/2024

Le Lundi 12/08/2024 à 10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Alnif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 10/CA/2024 relatif à l'objet suivant : Fourniture et pose du matériel d'éclairage public à la commune Alnif province tinghir.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 (Huit mille Dirhams)

\* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 432.000,00DH (quatre cent Trente-deux mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15Chaabane1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

\* Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5245/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE MDIQ-FNIDEQ  
LA COMMUNE DE MARTIL  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
SERVICE BUDGET ET MARCHES  
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

Avis Rectificatif  
Appel d'Offres Ouvert 14/2024  
Il est porté au publique que le prix de caution provisoire en lettre d'appel d'offre nationale sur offres des prix N° : 14/2024 concernant :  
ACHAT DES LAMPS ECONOMIQUES LED A LA COMMUNE DE MARTIL.  
A été modifié comme suit : cinquante mille dirhams au lieu de cinquante dirhams.

N° 5246/PA

**STM KECH CARSARL AU**  
**AU CAPITAL DE**  
 500 000,00 DHS  
**SIÈGE SOCIAL:**  
**LOTISSEMENT ZOUHOUR**  
 2 IMM N° 394 RDC  
 MAGASIN N° 8  
 ENNAKHIL SUD  
 MARRAKECH  
**Avis liquidation :**

1- Suivant le rapport de liquidateur en date du 04/07/2024, enregistré à Marrakech le 27/07/2024  
 2- Et suit au Procès Verbal de l'AGE en date du 04/07/2024, enregistré à Marrakech le 27/07/2024  
 L'associé unique approuve et accepte : La liquidation définitive de la dite société.  
 3- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 31/07/2024 sous le N° 164748, RC N° 129321.

**N° 5247/PA**

**Société = KERROUT AICHOUN BOUZZIANE = SARL AU**  
 Au capital de 50.000,00 Dh  
 Siège social: DOUAR AICHOUN AGHIBAL AHFIR  
**Dissolution Anticipée.**  
 Aux termes du PV de la décision de l'associé unique en date du 09/07/2024 enregistré à Berkane le 12/07/2024 de la société - KERROUT AICHOUN BOUZZIANE - inscrite au RC à Berkane sous le n° : 9317, il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société «KERROUT AICHOUN BOUZZIANE».  
 - le siège de la liquidation est fixé : DOUAR AICHOUN AGHIBAL AHFIR.  
 - Mr KERROUT AZZEDINE, associé et gérant est chargé de la dissolution anticipée de la Sté «KERROUT AICHOUN BOUZZIANE».  
 - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1er Instance de Berkane sous le n°423/2024

**N° 5248/PA**

**Société = APPLICATION SERVICES = SARL AU**  
 Au capital de 50.000,00 Dh  
 Siège social: COMP RES ANAS B7 2 10 APT13 BO BERKANE.

**Dissolution Anticipée.**  
 Aux termes du PV de la décision de l'associé unique en date du 05/07/2024 enregistré à Berkane le 12/07/2024 de la société - APPLICATION SERVICES - inscrite au RC à Berkane sous le n° : 8723, il a été décidé ce qui suit :  
 - Dissolution anticipée de la société «APPLICATION SERVICES».  
 - le siège de la liquidation est fixé : COMP RES ANAS B7 2 10 APT13 BO BERKANE.  
 - Mme KERROUT KHA-DJA, associée et gérante est chargée de la dissolution anticipée de la Sté «APPLICATION SERVICES».  
 - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1er Instance de Berkane sous le n°422/2024

**N° 5249/PA**

**Constitution.**  
 Aux termes d'un acte SSP en date du 07 Juillet 2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : STE ABRO PLUS Forme juridique : SARL AU  
 Capital social : 100.000,00 DHS, divisé en mille parts sociales de 100,00 DHS chacune, toutes attribuées à Monsieur EL FALAH Mohamed 1000 parts sociales  
 Objet de la société : Marchant

de bois à brûler et charbon de bois.  
 Gérance : Monsieur EL FALAH Mohamed nommé gérant pour une durée indéterminée.  
 Durée: 99 ans à compter du 26/07/2024, date d'immatriculation au registre de commerce.  
 Siège social: 12 rue Sabri Boujmaa 1<sup>er</sup> étage Appt 6 Casablanca.  
 Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 26/07/2024 S/N 00928129 RC : 635633.

**N° 5250/PA**

**Société: HUBADVICE SARL AU**  
 ADRESS: 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA  
 CAPITAL SOCIAL:100 000,00 DHS (Cent mille dhs)  
 Aux termes d'un acte s.s.p en date du 22/07/2024, il a été constitué les ci-après nommés une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 Dénomination : SOCIETE HUBADVICE SARL AU  
 Siège social : 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA  
 • **Objet :** Création et développement des sites web, et des applications service  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune souscrites en totalité et entièrement libérées par une personne physique à savoir :  
 - Mr. MARWANE OMARI : 1000 parts  
 - Gérance : la société est gérée et administrée par Mr. MARWANE OMARI  
 -Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°00928395

**N° 5251/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris  
**Avis d'appel d'offres ouvert national**  
**N°55/2024/ABHGZR.**  
**Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs**  
 Le Vendredi 23/08/2024 à 09h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°55/2024/ABHGZR du 23/08/2024, pour Achat de fournitures nécessaires pour la mesure des eaux au profit de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir Ziz Rhèris Errachidia.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 211 140,00 DHS TTC (Deux Cent Onze Mille Cent Quarante Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les très petites, petites et moyennes entreprises nationales (TPE et PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 148 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 28 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.  
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif Errachidia au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 5252/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris  
**Avis d'appel d'offres ouvert national**  
**N°56/2024/ABHGZR.**  
 Le Vendredi 23/08/2024 à 09h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°56/2024/ABHGZR du 23/08/2024, pour PRESTATION D'EDITION ET D'IMPRESSON AU PROFIT DE L'AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR ZIZ RHÈRIS.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 226 800,00 DH TTC (Deux Cent Vingt-Six Mille Huit Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises).  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

4 500,00 DH (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 5253/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris  
**Avis d'appel d'offres ouvert national**  
**N°57/2024/ABHGZR.**  
**Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs**  
 Le Vendredi 23/08/2024 à 10h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhèris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°57/2024/ABHGZR du 23/08/2024 pour : TRAVAU DE RÉALISATION DE TROIS SEUILS AU NIVEAU DES SITES: TAMARENDOUITE (CT N°08), CHAABAT DIB (CT TAZARINE) ET AIT ALI OU HESSOU (CT AIT BOUDAUD) POUR LA RECHARGE ARTIFICIELLE DE LA NAPPE ALLUVIALE DE TAGHBALT, PROVINCE DE ZAGORA.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 5 977 200,00 DHS TTC (Cinq Millions Neuf Cent Soixante-Sept Mille Deux Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises).  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 110 000,00 DHS (Cent Dix Mille Dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les très petites, petites et moyennes entreprises nationales (TPE et PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 148 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.  
 Les coopératives unions de

coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 28 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 5254/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'AZILAL  
 GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ**  
 N° : 11/2024/B.G.C/PAZ  
 Le 12 Aout 2024 à 11 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS ET CENTRES DES COMMUNES RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES DE HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quinze mille dirhams (15 000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent quatre-vingt-dix mille dhs (790 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

Dossier technique :

1 : Pour les concurrents installés au Maroc  
 Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément D14, D17, D18, D20  
 2 : Pour les concurrents non installés au Maroc  
 Ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

**N° 5255/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de Dréouch  
 Commune de Dar Kebdani  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT** N° : 01/2024  
 Séance publique  
 Le 03/09/2024, à 11 heures du matin, il sera

procédé, dans la salle de réunion de la commune de Dar Kebdani à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant la vente des Matériels et Equipements détruits en lot unique se trouvant au siège de la Commune de Dar Kebdani - province Dréouch.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le montant estimé est fixé à : (19 804,00) Dix neuf Mille huit cent quatre Dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (500,00 Dhs) cinq cent dirhams.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023, relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**N° 5256/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 REGION DE MARRAKECH-SAFI  
 PROVINCE DE YOUS-SOUFA  
 CONSEIL PROVINCIAL DE YOUS-SOUFA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 07 /AOCS/CPY/2024**  
 Le Mardi 13 Aout 2024 à 11 Heures 00 Minutes, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia - Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :  
 Objet : Travaux de construction de murs de clôture des cimetières : Hay eltarah , eoad eddhab (C. Elguntour) et douar elcadi (C. Sbaat) a la province de Youssoufia.  
 Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• L'estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à un million cent soixante-treize mille sept cent soixante-onze Dirham et soixante centimes TTC (1 173 771,60 Dhs).

• Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt-deux mille Dirham (22 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

**N° 5257/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 4/2024-FDR  
Le : 27/08/2024 A 10 H .  
Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°4/FDR/2024 du 25/08/2024 à 10 H pour : CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT DOUAR IGHEM , ADKHS sur 2,00 km (1er Tranche) dans la CT TANALT - PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA (P.R.D.TS.2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Million Cinq Cent Mille Dirhams, 00 (4 500 000.00DHS)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 90000.00dhs (Quatre vingt dix mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 5258/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 5/2024  
Le : 27/08/2024 A 13 H ;  
Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 5/2024 du 25/08/2024 à 13H, pour : AMENAGEMENT DE TRAVAUX DE L'ELECTRICITE DE CERCLE AIT BAHA )- PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent cinquante cinq mille quatre cent quatre vingt dix Dir h a m s , 0 0 C T S (155490.00DHS)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3109.00dhs (trois mille cent neuf dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 5259/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 11/INDH/2024  
Le : 27/08/2024 A 11 H .  
Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°11/indh/2024, du 22/08/2024 à 10 H pour : AMENAGEMENT DE LA LAISON ROUTIERE RELIANT LA RP 1009 ET LE GROUPE SCOLAIRE MEKTAR ANTENNE TYOUT SUR UNE LONGUEUR DE 1500,00ML A LA CT SIDI ABELLAH ELBOUCHOIRI DANS LE CADRE DE L'INDH2024 -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent mille Dirhams,00 (1500000.00 DHS)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30000.00dhs (trente mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 5260/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° 12/INH/2024  
Le 13/08/2024 A 10 H .  
Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°12 /INDH/2024 du 13/08/2024 à 10h , pour : Construction de la liaison routière l'unité de préscolaire du douar tin Taleb Salem à route goudronnée sur une longueur de 530 ml A LA CT ait amira DANS LE CADRE INDH2024 - PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt douze Dir h a m s , 0 0 C T S (489792.00) DHS )  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9700.00dhs (neuf mille sept dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 5261/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° 13/INDH/2024  
Le 13/08/2024 A 13 H .  
Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°13INDH2024 du 13/08/2024 à 13h , pour : Pavage dallage de la piste reliant DAR Talib Tanalt et la RP 1009 (60 ml) A LA CT TANALT DANS LE CADRE INDH2024 - PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics l'accessible à l'adresse [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatorze Mille Dirhams,00 (214000.00) DHS )  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4280.00dhs (Quatre Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 5262/PA

المملكة المغربية  
وزارة الصاعطة  
إقليم تيف  
دائرة ولادة تيف  
جماعة تيف

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لموظفي جماعة التيف برسم سنة 2024**

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تيف انه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية لموظفي جماعة تيف لولوج برسم سنة 2024 مساهد بجاري الدرجة الأولى السلم 8- مساهد تقني الدرجة الأولى السلم 8- تقني الدرجة الثانية السلم 10 ومجور الدرجة الثانية السلم 10.  
ويشارك في هذا الامتحان المساهدين الإداريين والمساهدين التقنيين من الدرجة الثانية- التقنيين والمجورين من الدرجة الثالثة المتصرفون على القيمة 8 سنوات من الخدمة الطيبة في غلبة أول اختبار من الاختبارات هذا الامتحان.

**تاريخ إجراء الامتحان:**

- 17 غشت 2024 على الساعة التاسعة صباحا بالنسبة للمساهدين الإداريين والمساهدين التقنيين
- 19 نونبر 2024 على الساعة التاسعة صباحا بالنسبة للتقنيين والمجورين.

**ملف الترشيح:**

- طلب خلفي
- نسخة مطابقة لأصل من بطاقة التعريف الوطنية
- اقرار الترقية
- اقرار التسمية في الدرجة

**مقر إجراء الامتحان:**

- قاعة الاجتماعات بجماعة تيف

**آخر أجل إيداع ملفات الترشيح:**

- 09 غشت 2024 بالنسبة للمساهدين الإداريين والتقنيين.
- 21 نونبر 2024 بالنسبة للتقنيين والمجورين.

**Epargne Croissance « Société en liquidation »**

**AVIS DE CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Les actionnaires de la société dite « Epargne Croissance SA » Société anonyme, au capital de 40 000 000.00 de Dirhams, et dont le siège social est à Casablanca, 122 Avenue Hassan II, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le :

**Vendredi 16 Aout à 10H00**

**Au dit siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- Approbation et ratification de la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- Approbation des comptes de liquidation ;
- Répartition du solde de liquidation, (le bonus de liquidation, revenant aux actionnaires non identifiés, à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire, sera consigné auprès d'AXA Assurance Maroc, Direction Finances et Investissements, pendant toute la durée réglementaire en la matière) ;
- Constatation de la clôture des opérations de liquidation ;
- Quitus au Liquidateur ;
- Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités.

A cet égard les documents prévus par la loi seront mis à la disposition des actionnaires au siège social

N° 5264/PA

N° 5263/PA

## Portrait



Céline Dion

## La voix de la résilience

**M**ort de son mari-pygmalion, maladie rare et handicapante: la vie de Céline Dion, longtemps un conte de fées, a pris un virage sombre ces dernières années, avant sa participation à la cérémonie d'ouverture des JO de Paris vendredi, nouvelle marque de résilience.

C'est sa deuxième cérémonie d'ouverture, après les JO d'Atlanta en 1996. Mais la plus marquante, chantant "L'hymne à l'amour" d'Edith Piaf, les larmes aux yeux, dans une robe scintillante, depuis le premier étage de la Tour Eiffel.

Peu l'imaginaient à Paris en visionnant le passage choc du récent documentaire "Je suis: Céline Dion". Secouée de spasmes, terrassée par la douleur, la méga star est en pleine crise du syndrome de la personne raide (SPR), pathologie neurologique rare, sans remède connu.

"Il y a une petite prise de risque", avait admis avant la cérémonie d'ouverture Tony Estanguet, patron des JO de Paris. "Si elle peut le faire, elle le fera", avait rebondi Thomas Jolly, directeur artistique des cérémonies.

Dont acte, la diva de 56 ans a interprété un morceau qu'elle "avait chanté après les attentats de 2015 en hommage à Paris", lors d'une cérémonie de remise de prix aux Etats-Unis, a-t-il rappelé.

Pour clore le spectacle, Thomas Jolly voulait "une personnalité avec une grande voix, qui a un lien avec la France". En France, Céline Dion a explosé avec l'album "D'eux" (1995), écrit par le faiseur de tubes français Jean-Jacques Goldman.

"L'idée a pris cinq minutes", confie le directeur artistique, puis "cela a été de longues discussions pour expliquer le concept, la scénographie, comment elle s'inscrit dans la cérémonie".

La méga star aux plus de 250 millions d'albums vendus revient de loin. "Je ne suis pas morte", lançait-elle à New York lors de l'avant-première de son documen-

taire. La Québécoise peut vivre normalement entre les manifestations de la maladie mais ne pouvait jusque-là plus envisager de tournées mondiales ni ses concerts en résidence à Las Vegas.

Dire qu'en 2019 elle lançait une tournée internationale baptisée "Courage". Ce mot renvoyait au premier cataclysme dans sa vie: le décès, en 2016, de René Angéllil, impresario, mentor, devenu son mari et le père de ses enfants. L'extrême maigreur de Céline Dion dans les années suivantes inquiétera ses fans. Retour sur une histoire hors norme: quand Céline a 12 ans, sa famille envoie une cassette à René Angéllil. "Un miracle s'est produit", dira-t-il plus tard. "Quand j'ai entendu cette voix-là, je n'avais jamais rien entendu de tel. Pour moi, c'est la plus belle voix du monde".

Pour financer le premier album de l'adolescente, l'homme du show-biz prend le risque d'hypothéquer sa propre maison.

C'est le début d'une success-story comme en raffole Hollywood pour Céline Marie Claudette Dion, née en 1968 à Charlemagne, à une trentaine de kilomètres de Montréal, dernière de 14 enfants.

Une fois adulte, son histoire d'amour avec son impresario, qui a 26 ans de plus qu'elle, fait la Une des magazines people et choque quand elle est révélée. "Ma mère a voulu le tuer", confiera la chanteuse après la réconciliation.

Le mariage, en grande pompe à la basilique Notre-Dame de Montréal en 1994, est retransmis en direct à la télévision. Quand René Angéllil, avec qui la star a trois enfants, meurt à 73 ans d'un cancer, ses funérailles sont aussi diffusées en direct.



"Quand je me donne, je me donne". C'était plus que jamais le cas sur la Tour Eiffel



La Québécoise peut vivre normalement entre les manifestations de la maladie mais ne pouvait jusque-là plus envisager de tournées mondiales ni ses concerts en résidence à Las Vegas

Du temps des belles années, trois ans après son mariage, c'est la planète qui est conquise avec "My heart will go on", sur la B.O. du blockbuster "Titanic" de James Cameron.

Las Vegas devient alors sa maison. Pendant 16 ans -- avec quelques coupures --, elle se produira sur la scène du Caesars Palace.

A l'image du récent documentaire, Céline Dion ne cache rien à son public, livrant ses joies comme ses peines, ses difficultés à tomber enceinte ou son deuil. Comme le dit elle-même: "Quand je me donne, je me donne". C'était plus que jamais le cas sur la Tour Eiffel.

# Sport



## Qualification haut la main du Onze national aux quarts de finale des JO

Tarik Sektioui : *La défaite face à l'Ukraine a eu l'effet d'une gifle, ce qui nous a poussés à revoir nos cartes*



Le Onze national a réussi, mardi, à décrocher haut la main son ticket pour les quarts de finale du tournoi de football des Jeux olympiques Paris-2024. Il a surclassé, au stade Allianz Riviera à Nice, son homologue irakien sur le score convaincant de 3 à 0 et l'addition aurait pu être beaucoup plus salée.

Ce match comptant pour la troisième journée de la poule B, les Lionceaux de l'Atlas l'ont abordé avec la ferme intention de le remporter sans prendre le risque d'attendre l'issue de l'autre partie qui a opposé l'Argentine à l'Ukraine et qui s'est soldée sur une victoire de l'Albiceleste par 2 à 0.

Abordée pied au plancher, la confronta-

tion Maroc-Irak était à sens unique avec une domination marocaine dans tous les compartiments du jeu et il n'a fallu qu'une mi-temps pour plier les débats. L'ouverture du score a été l'œuvre d'Amir Richardson à la 19ème minute, avant que Soufiane Rahimi, buteur désormais du tournoi avec quatre buts, ne double la mise à la demi-heure. Alors que pour enfoncer le clou, Abdessamad Ezzalzouli est en droit de se targuer d'avoir d'inscrire l'un des plus beaux buts marqués jusqu'ici dans ce tournoi (36ème).

A 3 à 0, les carottes étaient cuites et lors de la seconde période, les joueurs marocains se sont contentés de gérer leurs efforts et surtout d'éviter les cartons jaunes qui auraient

pu coûter à certains d'entre eux une absence au tour des quarts de finale.

Une victoire avec l'art et la manière qui s'ajoute à celle enregistrée d'entrée face à l'Argentine par 2 à 1 et qui rectifie le tir après la défaite devant l'Ukraine, toujours sur le score étriqué de 2 à 1.

A l'issue de cette opposition disputée devant un grand nombre de supporters marocains, comme si c'était à la maison, le sélectionneur national Tarik Sektioui s'est dit heureux suite à cette victoire et cette qualification amplement méritée. «L'équipe olympique marocaine a sorti durant ce tournoi des matches pleins en se créant de nombreuses occasions. La défaite face à l'Ukraine a eu l'effet d'une gifle, ce qui nous a poussés à revoir nos cartes», a-t-il souligné, avant d'ajouter que «la réaction des joueurs a été

conséquente et devant l'Irak, le résultat escompté a suivi».

Avec six unités au compteur et une meilleure différence de buts que l'Argentine, le Onze national termine en pole position et assure, comme précité, son passage aux quarts de finale et ce pour la deuxième fois dans l'histoire de ses sept participations après l'édition de Munich en 1972.

Vendredi prochain à partir de 14 heures au Parc des Princes à Paris, les Lionceaux de l'Atlas affronteront la sélection américaine qui a terminé deuxième du groupe A derrière l'équipe de France qui, elle, a hérité de l'Argentine (20h00). Les deux derniers matches des quarts, prévus également le 2 courant, opposeront le Japon à l'Espagne (18h00) et l'Egypte au Paraguay (18h00).

Mohamed Bouarab

### El Mehdi Maouhoub bientôt au Dynamo Moscou

Le jeune attaquant marocain, El Mehdi Maouhoub devrait bientôt rejoindre le Dynamo Moscou, en provenance du Raja de Casablanca, dans le cadre d'un transfert estimé à près de 1,8 million d'euros, rapportent plusieurs médias sportifs, mardi.

Le joueur de 21 ans, qui fait partie de la sélection nationale participant aux Jeux olympiques de Paris, aurait signé un contrat de cinq ans avec le club moscovite de première division, après avoir passé avec succès les différents examens médicaux, indique le site spécialisé "Championnat.com".

L'arrivée imminente du Lionceau de l'Atlas a été confirmée par le président du conseil d'administration du club, Dmitri Gafin.

"C'est vrai. Très probablement, dans un avenir proche, des informations à ce sujet apparaîtront sur les supports du club", a déclaré le responsable, cité par "bookmaker-ratings.ru", un site de référence pour les spécialistes et les professionnels du ballon rond.

La saison dernière, Maouhoub a disputé 24 matchs pour le compte du Raja, toutes compétitions confondues, marqué 9 buts et délivré 1 passe décisive.

L'arrivée de l'avant-centre marocain renforcera le Futbolny Klub Dynamo Moscou, dauphin du championnat de Russie avec 6 points au terme de la deuxième journée de la compétition.

## La boxeuse Widad Bertal pour monter sur le podium Le kayakiste Mathis Soudi au dernier carré

La boxeuse marocaine Widad Bertal s'est qualifiée pour les quarts de finale de la catégorie des moins de 54 kg, après sa victoire en huitièmes de finale face à la Thaïlandaise Jutamas Jitpong sur décision des juges (3-2).

Pour une place en demi-finale des Jeux olympiques de Paris 2024, Bertal affrontera jeudi prochain la Nord-Coréenne Cholmi Pang.

Les bonnes performances des athlètes marocains mardi ne se sont pas arrêtés là, puisque Mathis Soudi a assuré sa qualification en demi-finale de l'épreuve de kayak slalom (slalom K-1 hommes).

Le kayakiste marocain s'est classé 16ème au terme des deux manches de qualification, réalisant un chrono de 89.45. Les 20 premiers au classement ont atteint les demi-finales. Il disputera la demi-finale du slalom K-1 jeudi 1er août. En tir sportif, son compatriote Driss Haffari a été tout proche d'accéder à la finale, terminant à la 10ème place parmi les 30 tireurs engagés dans les qualifications.

Haffari, qui a été éliminé au tour de repêchage, n'a pas pu décrocher une place parmi les six premiers des qualifications pour se hisser en finale.

En beach-volley, l'équipe du Maroc, composée du duo Mohamed Abicha et Zouheir El Graoui, a perdu face à la paire américaine comprenant Miles Partain et Andrew Benesh par 2 sets à 0, lors de la deuxième journée du groupe D. Les Marocains ont été battus lors de la première manche 21 à 12, et ont fait montre d'une résistance farouche lors du second set qu'ils ont perdu 26 à 28.

Abicha/El Graoui avaient perdu leur premier match face au tandem brésilien George Souto Maior et Andre Loyola en deux sets (18-21, 10-21). Ils affronteront l'équipe du Cuba, le 1er août lors de la troisième journée du groupe D.

En judo, Achraf Mouti, dernier marocain encore en lice dans cette discipline, a été éliminé par le Coréen Lee Joonhwan par waza-ari en 16èmes de finale de la catégorie des moins de 81 kg.

Pour sa part, le triathlète marocain Jawad Abdelmoula n'a pas pu prendre le départ à l'épreuve masculine de triathlon, programmée mardi matin, reportée pour "raisons sanitaires" du fait d'une Seine encore trop polluée, selon les organisateurs.

Les fortes pluies tombées vendredi et samedi

derniers sur Paris ont dégradé la qualité de l'eau, dont les dernières analyses montrent "à certains endroits du parcours de natation" des valeurs "encore supérieures aux limites acceptables", ont indiqué mardi matin l'instance internationale World Triathlon et le comité d'organisation dans un communiqué conjoint.

Il convient de signaler en dernier lieu que le surfeur marocain Ramzi Boukhiam a été éliminé, lundi à Teahupo'o (Tahiti) lors du troisième tour de l'épreuve du surf.

Boukhiam, qui était opposé au Brésilien Joao Chianca, a signé une excellente prestation face à son adversaire mais il s'est incliné sur une marge minime, le Brésilien a signé un score total de 18.10 points contre 17.80 points pour le Marocain.

Le surfeur marocain s'était qualifié, dans la nuit de dimanche à lundi pour le 3ème tour de ce concours après avoir pris le meilleur sur le Salvadorien Bryan Perez avec un score total de 14.60 points, contre 12.60 points pour son adversaire.

Le Maroc participe aux Jeux olympiques Paris-2024 avec une délégation comprenant 60 sportifs



(42 hommes, 18 femmes) représentant 19 disciplines.



# Teddy Riner, vingt années au sommet



**D**e sa découverte du haut niveau en 2003 à son onzième sacre mondial en 2023, en passant par ses cinq médailles olympiques, Teddy Riner retrace pour l'AFP sa carrière monumentale qui se poursuit vendredi avec sa quête d'un nouveau titre olympique à Paris.

A seulement 14 ans, le Guadeloupéen Teddy Riner intègre le Pôle Espoirs de Rouen. De ce "passage express", le champion de 35 ans retient aujourd'hui "la découverte, les premiers effets du haut niveau", explique-t-il à l'AFP.

Un an après, en 2004, le judoka plonge cette fois dans le grand bain: l'Insep, lieu de l'excellence du sport français: "C'est une fierté, de rentrer à l'Insep, de se dire que je suis parmi les

grands, sur le même banc d'école que certains". S'il avait à gérer "beaucoup d'excitation", l'adolescent se rappelle surtout avoir dû "calmer (s)es parents pour leur dire +ne vous inquiétez pas, ça va bien se passer+".

A cet âge, ce n'était "pas évident" pour ses parents "de laisser leur enfant aller dans cette machine à compresseur qu'est l'Insep".

Avant de s'engager à l'Arena Champ-de-Mars vendredi, Teddy Riner a pris part à 270 combats depuis 2006, pour seulement 10 défaites, selon le site spécialisé judoinside. De toutes ces victoires, s'il ne fallait en retenir qu'une, "ce serait mon premier titre mondial, en 2007", choisit-il.

Contre le Russe Tamerlan Tmenov, double médaillé olympique "qui à l'époque était un

monument dans le judo", Riner devient alors à 18 ans le plus jeune champion du monde.

"Ça ne s'oublie pas", sourit-il. "Je l'ai battu, mais c'est surtout les consignes que j'avais avant de monter. On m'avait dit que pendant 2 minutes 30, j'allais prendre la foudre. Et à 2 minutes 30, je trouve la solution, c'est magnifique".

En battant également en demi-finale le champion olympique 2000 japonais Kosei Inoue, le Français monte déjà sur la grande scène internationale, avant de dominer totalement.

Après sa médaille de bronze aux JO-2008 de Pékin, le Guadeloupéen obtient le titre ultime à Londres en 2012, puis récidive en 2016.

A cette période, "on est sur un rail, j'ai les

bons entraîneurs, je sais où je vais, je suis un fonceur, première médaille, deuxième médaille olympique".

En 2012 à Londres, il bat en finale le Russe Alexander Mikhaylin, double champion du monde, un "énorme souvenir". C'était "n'importe quoi dans la salle, le public était à fond pour moi". Un avant goût de Paris-2024 ?

Quatre ans après, c'est le Japonais Hisayoshi Harasawa qu'il domine en finale. Mais "c'est après, où on ne sait pas trop. Qu'est-ce qu'on fait? Où on va?", questionne-t-il.

Après une pause, il revient fin 2017 pour porter à dix le nombre de ses titres mondiaux. Puis s'arrête à nouveau, toute l'année 2018 jusqu'à mi-2019.

Le 9 février 2020, au 3<sup>e</sup> tour du Grand Chelem de Paris, le Japonais Kokoro Kageura met fin brutalement à dix ans d'invincibilité, soit 154 victoires d'affilée pour le géant français.

A ce moment, "je me dis, c'est ça que ça fait de perdre", se remémore le judoka, "je me dis, ok, on encaisse, on essaie de comprendre pourquoi, et puis après, on se remet au boulot".

Le 30 juillet 2021 à Tokyo, la déflagration est plus grande encore quand le Français perd contre le Russe Tamerlan Bashaev en quart des JO en prolongation: "C'est compliqué de perdre de cette manière-là, après, les Jeux, c'est les Jeux, et heureusement qu'il y a la médaille de bronze derrière pour rebondir".

Pour Riner, qui se consolera aussi le lendemain avec l'or par équipes mixtes, "même les échecs ont fait partie de ma carrière".

"Tout ce qui m'est arrivé m'a permis d'être ce que je suis aujourd'hui, sinon j'aurais déjà arrêté, ça ne m'aurait pas donné une seconde vie dans le judo", assure-t-il.

Invaincu depuis les derniers JO, un onzième titre mondial à la clé en 2023, Riner a tout pour, désormais, écrire le plus beau chapitre de sa carrière le 2 août devant son public.

## Nada Hafez révèle avoir concouru enceinte de sept mois

**L'**escrimeuse égyptienne Nada Hafez a révélé qu'elle avait participé aux Jeux olympiques de Paris en étant enceinte de sept mois, après avoir été éliminée en huitième de finale.

"Vous avez cru voir deux personnes sur la piste, mais en réalité il y en avait trois! Moi, ma concurrente, et celui qui va bientôt rejoindre notre monde, mon petit bébé!", a déclaré l'athlète de 26 ans lundi soir sur Instagram.

Nada Hafez a battu l'Américaine Elizabeth Tartakovsky (15-13) au premier tour avant de s'incliner face à la Sud-Coréenne Jeon Hayoung (15:7) en huitièmes.

"Les montagnes russes de la grossesse sont déjà difficiles à vivre, mais devoir se battre pour maintenir l'équilibre entre la vie et le sport est tout bonnement épuisant, même si cela en valait la peine", a-t-elle ajouté.

Sa publication sur Instagram a cumulé plus de 25.000 likes et suscité de nombreux commentaires élogieux.

"Il n'est jamais facile de trouver l'équilibre entre une grossesse et la poursuite de sa passion. Soyez fière de vous, quelle que soit l'issue de la compétition", a commenté un utilisateur.

"Tout simplement incroyable! Mais n'est-ce pas tricher de jouer à 2 contre 1?", a plaisanté un autre.

Mais d'autres commentaires sexistes ont laissé entendre qu'elle n'aurait pas dû concourir en étant enceinte, insinuant que cela affectait ses performances.

Nada Hafez a commencé l'escrime à l'âge de 11 ans. Il s'agit de sa troisième participation aux Jeux olympiques après Rio en 2016 et Tokyo en 2021.



## Après un coup de chaud, les JO-2024 voient le risque d'orages s'amenuiser

**J**usqu'à 35°C sur certains sites olympiques: athlètes et spectateurs ont affronté mardi de fortes chaleurs en région parisienne, avant l'arrivée d'un front orageux moins actif que redouté.

Météo-France a d'ailleurs annoncé peu après minuit heure locale (22H00 GMT) la fin de la vigilance orange pour les orages qu'elle avait décrétée puis maintenue pour la région Ile-de-France et une partie du centre du pays.

Localement, "on observe encore une bonne activité électrique, des rafales de vent autour de 70/80 km/h, un peu de grêle mais cela ne nécessite plus de vigilance orange", a estimé le service de météorologie dans un bulletin actualisé.

Aucune épreuve des JO en plein air n'a été annulée pour cause de risque d'orages mardi mais, suivant les consignes préfectorales, plusieurs villes du département de Seine-Saint-Denis ont annoncé la fermeture de leur fan zone à partir de 18H00 (16H00 GMT).

La vasque olympique située au coeur du Jardin des Tuileries à Paris et prise d'assaut par les visiteurs n'a pas non plus décollé mardi soir, "pour des raisons météorologiques défavorables", a-t-on pu lire sur le site qui lui est dédié.

Et le risque de fortes précipitations, principal vecteur de la dégradation de la qualité de l'eau de la Seine, pourrait compromettre la tenue de l'épreuve masculine de triathlon dans le fleuve, initialement prévue mardi et déjà reportée à mercredi en raison d'un niveau de pollution trop élevé.

La maire de Paris, Anne Hidalgo, s'est dite cependant "très confiante" mardi soir sur la chaîne de télévision France 2 quant au maintien de l'épreuve mercredi.

"On va voir un très beau triathlon à Paris", a-t-elle assuré

en ajoutant que les résultats des prélèvements dans le fleuve mardi à 17H00 (15H00 GMT) étaient "plutôt pas mauvais", mais qu'il fallait "attendre 4H00 du matin (02H00 GMT)" mercredi pour être fixé.

Et d'éventuels orages en soirée ou dans la nuit ne vont "pas avoir beaucoup d'effet sur la qualité de l'eau de la Seine", a-t-elle prédit.

En milieu d'après-midi mardi, lorsque le mercure affichait 35°C, la chaleur était à peine supportable place de la Concorde, qui accueille dans le centre de Paris des épreuves de BMX, malgré les brumisateurs et fontaines prévus.

"On est partis plus tôt à cause de la chaleur, il n'y a aucune ombre, il fait trop chaud", dit Marco Ince, 53 ans, un médecin venu de Londres avec sa femme et ses deux enfants.

Il a essayé une solution radicale: son tee-shirt est trempé après avoir été aspergé d'eau, mais rien n'y fait.

"On se disait justement qu'on est bien contents de ne pas avoir acheté nos places pour l'épreuve, car on serait juste restés assis à cramer au soleil", plaisante Travis Troya, 28 ans, qui travaille dans le commerce et vient d'Austin, au Texas.

"J'étais ce matin sur le Champ-de-Mars (au pied de la tour Eiffel), il y avait énormément de monde. Avec la chaleur, c'était insoutenable, il y a eu beaucoup de malaises", a témoigné auprès de l'AFP Mehdi Marroun, 20 ans, l'un des 800 bénévoles présents sur les sites olympiques.

En période de forte chaleur, "les bénévoles vont demander des poches de froid en plus, (...) des bassines pour immerger les victimes qui seraient en température très élevée", explique Louis-Clément Knaimps, directeur aux affaires générales à la Fédération nationale de protection civile.

## Une cave après l'autre A la recherche d'une antique cité souterraine en Turquie

Véritable ville ou simple réseau de caves? Sous les maisons en pierre blonde de Midyat, dans le sud-est de la Turquie, la municipalité met au jour ce qu'elle pense être la plus vaste cité souterraine du pays.

Déjà plus d'une cinquantaine de salles ont été dégagées, desservies par un tunnel de 120 mètres de long, dont certaines aux parois ornées d'esquisses énigmatiques: un cheval stylisé, des étoiles à huit branches, des arbres, une main d'adulte. Tous haut perchés.

"Nous avons fouillé plus de 8.200 m<sup>2</sup> sur un total estimé à 900.000 m<sup>2</sup>, ce qui en ferait la plus grande ville souterraine d'Anatolie. Peut-être même du monde", s'enflamme Mervan Yavuz, 38 ans, responsable de la conservation de Midyat qui supervise les travaux.

Les fouilles ont commencé en juin 2020, "presque par hasard", relate-t-il, quand la municipalité qui nettoyait les caves des habitations est tombée derrière une porte en bois bleue sur un tunnel étroit, de moins de 1,70 m de hauteur.

"Pour se protéger du climat, des ennemis, des prédateurs et des maladies, les gens ont cherché refuge dans ces caves dont ils ont fait une véritable ville", avance M. Yavuz.

L'entrée initiale, détaille-t-il, était composée d'une ouverture ronde sous laquelle il fallait se plier en deux pour passer.

"En fait, on en soupçonnait l'existence: le sol s'était effondré et un engin de chantier était

tombé dans les années soixante-dix. Mais à l'époque on n'a pas cherché à en savoir plus, on a étayé et refermé".

Frontalière de la Syrie, aux portes de la Mésopotamie, la région a été convoitée et occupée des siècles durant par tous les grands empires.

"Païens, juifs, chrétiens, musulmans, tous ces croyants ont contribué à la cité souterraine de Matiate", reprend M. Yavuz, usant du nom antique de Midyat, déjà consigné au premier millénaire avant J.C sur une stèle relatant sa conquête par les Assyriens.

Longeant le tunnel, Mervan Yavuz débouche sur une salle au sol creusé dans la masse de la roche calcaire, au milieu de laquelle trône une dalle qui a pu servir à des célébrations ou sacrifices.

Sur les parois, la trace des instruments témoins des coups frappés pour ouvrir le passage dans la pierre.

"Le lieu ayant été occupé sans discontinuer, il est difficile d'en attribuer l'origine", estime-t-il, suggérant que juifs et chrétiens ont trouvé ici la possibilité de pratiquer leur culte interdit.

"Avant l'arrivée des Arabes, ces terres ont été à l'époque disputées par les Assyriens, les Perses, les Romains, puis les Byzantins", confirme le Dr Ekrem Akman, historien de l'Université de Mardin, la capitale provinciale à 80 km à l'ouest.

"Les chrétiens de la région ont commencé à construire dès le Ve, VIe siècle de très nombreux monastères fortifiés", relègués dans les mon-



tagnes loin des convoitises, ajoute-t-il.

Puis les caves ont gardé leur utilité bien après les invasions, assure Gani Tarkan, ancien directeur du Musée de Mardin qui a récupéré quantité d'objets usuels, pièces de bronze et poteries exhumés des caves.

"Même après que les attaques ont cessé, quand le christianisme est devenu religion officielle (de l'empire byzantin), les gens ont continué d'utiliser ce lieu comme espace de vie", assure-t-il. "Certaines salles ont servi de catacombes, d'autres de greniers".

Des ossements ont été retrouvés, mais aussi la trace des animaux et des produits agricoles qui y étaient stockés sous les Ottomans.

Sous la surface écrasée de soleil, dans l'obscurité fraîche des caves, Mervan Yavuz désigne de grands trous ronds creusés pour recevoir les amphores de vin, produit sur les coteaux environnants et qui reste à ce jour la spécialité des chrétiens syriaques de Mardin.

A la différence des villes souterraines verticales de Cappadoce, construites par étages dans la profondeur de la pierre, celle de Midyat s'étale horizontalement, relève Gani Tarkan.

La municipalité de Midyat qui les finance intégralement compte poursuivre les travaux d'exploration des lieux, sur lesquels elle fonde de grands espoirs pour attirer les touristes, dans cette cité de 120.000 habitants.

### Recettes

## Gratins de poisson



#### Ingrédients :

400 g de coquilles St Jacques surgelées sans corail

1 kg de moules fraîches

300 g de lotte

1 homard surgelé (600g)

200 g de crevettes grises

2 échalotes

100 g de crème fraîche

200 g gruyère râpé

Bisque de homard surgelé (2 paquets ou en

#### Préparation :

1. Décongeler les coquilles St Jacques, le homard et la bisque, les maintenir au frais

2. Couper le homard en morceaux. Récolter le jus des coquilles et du homard.

3. Cuire les moules, récolter aussi le jus.

4. Réserver tous les jus et faire pocher la lotte.

5. Avant le repas, environ 45mn, faire blanchir les échalotes dans le beurre, ajouter tous les ingrédients en remuant doucement.

## Des intelligences artificielles de Google excellent en mathématiques

Deux intelligences artificielles (IA) de Google DeepMind, le laboratoire de recherche du groupe californien, ont réussi à résoudre des problèmes des Olympiades internationales de mathématiques 2024, a-t-il indiqué jeudi, alors que les IA pêchent jusque-là en matière de raisonnement logique.

Les modèles AlphaProof et AlphaGeometry 2 ont résolu quatre des six problèmes présentés cette année à ce concours international destiné aux élèves du secondaire, atteignant le niveau d'un médaillé d'argent, une "première" selon Google.

Dans le détail, AlphaProof a résolu deux problèmes d'algèbre et un problème d'arithmétique, tandis qu'AlphaGeometry 2 a résolu un problème de géométrie.

La 65e édition des Olympiades internationales de mathématiques (OIM) s'est tenue au Royaume-Uni du 11 au 22 juillet.

Cette compétition, qui existe depuis 1959, réunit des lycéens (et parfois quelques collégiens d'exception) sélectionnés dans une centaine de pays.

La première version d'AlphaGeometry était déjà parvenue à résoudre 25 problèmes de géométrie des Olympiades sur un total de 30 exercices proposés, avait rapporté en janvier la revue scientifique Nature.

laisent entrevoir un avenir où mathématiciens et IA collaboreront pour résoudre des problèmes complexes", a avancé Google dans un communiqué.

Les grands modèles de langage, produits phares de l'IA, ont beaucoup de mal à raisonner face à des tests de logique, selon une étude parue en juin dans la revue Open Science de la Royal Society britannique.

Celle-ci a constaté que ChatGPT 3.5 et 4 d'OpenAI, Bard de Google, Claude 2 d'Anthropic et trois versions du Llama de Meta répondaient de façon inconstante et en s'appuyant sur des raisonnements souvent absurdes.

